

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
PARAISSANT TOUS LES MOIS

Vol. III.

MONTREAL. 1^{er} JUIN 1883.

No 6.

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Amendement de l'ordre en conseil No 195 — Nomination de membres de bureaux d'examineurs — Nomination de commissaires d'écoles — Avis de demande d'érection, délimitation, etc., de municipalité scolaire — Bureau des examinateurs catholiques de Montréal, séance du mois de mai 1883 — Examen des candidats à l'étude de la Médecine, séance du 4 mai 1883 — Programme et règlement de l'Ecole Normale Jacques-Cartier. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Pensées sur l'éducation — Philologie : Sens de l'expression *chape-chute* — Analyse d'une lettre de Mme de Sévigné — Education par les fables : Le lierre et le Rosier — Botanique : Le fruit — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger ; Corrections — Problèmes divers. — TRIBUNE LIBRE : Société Historique de Montréal, séance du 25 avril 1883. — LECTURE POUR TOUS : Variétés — Pensées diverses — Feuilletton : Zacharie le maître d'école. — Bibliographie. — Annonce. — Conditions d'abonnement.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 9 avril dernier, amender l'ordre en conseil No. 195, du trente juin dernier (1882), de la manière suivante, savoir : en omettant tous les mots après "lots trente-quatre" et les remplaçant par les suivants : " jusqu'à quarante et un inclusivement, dans le premier rang et les lots depuis le numéro un jusqu'au numéro cinq inclusivement dans chacun des rangs G et H," pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date

du 19 avril dernier (1883), de nommer William Henry Lee, écuyer, membre du bureau d'examineurs de Stanstead, et le Révd. Thomas E. Cunningham et Malcolm McLeod, écuyer, membre du bureau d'examineurs du comté d'Ottawa.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par ordre en conseil en date du 19 avril dernier, faire les nominations, de

Commissaires d'écoles.

Saint-Fulgence de Durham, Drummond. — M. William Stevens en remplacement de William Burrill, qui ne peut agir pour cause de maladie. Saint-Pierre de Durham, Drummond. — M. Moïse Cloutier en remplacement de George Henri Maisson, décédé, n'y ayant pas eu d'élection.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, délimitation, etc., de municipalités scolaires, en vertu de la 5^{ième} sect. 41 Vict. chap. 6.

Eriger en municipalité scolaire la nouvelle municipalité rurale D'Israëli, dans le comté de Wolfe, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme telle municipalité rurale par l'ordre en conseil en date du 15 novembre 1882.

Bureau des Examineurs Catholiques de Montréal.

SÉANCE DU 1^{ER} MAI 1883.

CANDIDATS BRÉVÉVÉS.

ECOLE ACADÉMIQUE

2^e Classe.

M. Charles T. Carle (français)

ECOLE MODÈLE.

1^{re} Classe.

MM. Simon O'Rourke (anglais)

Jean-Pierre Véber	(français)
Delles Emma Lamoureux	"
Louise Lanctôt	(franç. et ang.)
Gabrielle St-Julien	(franç. et ang.)
Athénaïs Bibaud	(anglais)

ECOLE MODÈLE.

2e Classe.

M. Jos. Zotique Lefebvre	(franç. et ang.)
Delles Caroline Miller	(français)
Marie Louise Sylvestre	"
Marie Augustine Moussette	"
Marie Anna Pelletier	"

ECOLE ELÉMENTAIRE.

1re Classe.

Mme A. Lafrance	(français)
Delles Catharine B. McVey	(anglais)
Mélina Parent	(français)
Corinne Phaneuf	"
Elodie Duquette	"
Marie Alexina Beaudoin	"
Hélène Beauchamp	"
Clarisse Lamoureux	"
Marie Emélie Lachapelle	(fr. et ang.)
Corinne Labbé	(français)
Rosina Rougeau	"
Joséphine Demers	(franç. et ang.)
Cléphyre Corbeil	(français)
Malvina Laviolette	"
Domithilde Gauthier	"
Flora Tellier	"
Marthe Chartier	(franç. et ang.)
Zéphirine Archambault	(français)
Martha Walsh	(franç. et ang.)
Philomène Desjardins	(français)
Marie Denise Carrière	"
Elizabeth Lajeunesse	"
Dina Grégoire	"
Henriéline Primeau	"
Dorilda Desrosiers	"
Rosaline Mesnard	"
Maria Benoit	"
Marie Victoria Stébenne	"
Marie Léonide Lagarde	"

ECOLE ELÉMENTAIRE.

2e Classe.

Delles Agnès Lanctôt	(français)
Marie Rose Délima Vermette	"
Clémentine Beaulne	"
Marie Julie Marion	"
Stéphanie Cardinal	"
Marie Louise Lafontaine	"
Zénaïde Daignault	"
Zénaïde Dupuis	"
Marie Louise Dubois	"

	Nombre de candidats qui ont réussi.	Nombre de candidats qui ont failli.	Totaux.
Ecole Académique.....	1	0	1
Ecole Modèle.....	11	1	12
Ecole Élémentaire.....	38	17	55
Totaux.....	50	18	68

EPREUVES ECRITES.

ECOLE ELÉMENTAIRE.

Dictée française.

LA SŒUR DE CHARITÉ.

Une chose que j'ai toujours admirée, c'est qu'il y ait encore parmi nous des jeunes filles qui, par piété sincère, renoncent librement aux joies que leur promettait leur beauté ou leur naissance, pour aller embrasser un crucifix, pendant que la corruption, l'impiété ou l'indifférence sont devenues le partage des humains. Et ce sont des femmes qui donnent cet exemple au monde, elles que Dieu semble n'avoir créées que pour traverser la vie en souriant ! ce sont elles qui portent les couronnes d'épines, elles dont le front n'aimerait à se parer que de couronnes de fleurs ! La femme, que les écrivains ont représentée, vive, légère, capricieuse, et d'une perpétuelle mobilité, la voilà donc, tantôt au pied de la croix, toute sérieuse, tout immobile et toute recueillie, priant pour ceux qui se sont laissés aller au mal, priant pour vous et pour moi ; tantôt autour d'un lit, pieuse et tout empressée, cherchant, à force de soins et d'amour religieux, à calmer les maux même les plus cuisants d'un malade ; et cela n'est pas l'ouvrage d'une heure, d'un jour, d'une semaine : c'est une vie tout entière passée dans le sanctuaire et dans l'asile des malheureux. Pour l'homme gisant sur la couche douloureuse, la sœur de charité est un ange de consolation et d'espérance ; c'est un rayon divin au milieu d'une nuit triste et sombre ; c'est une douceur ineffable au milieu des amertumes qu'un long mal a causées. Que de souffrances ont paru moins cruelles en présence de ces pauvres filles que la religion a rendues si dévouées ! Combien de mourants

ont trouvé leur agonie moins affreuse en entendant les douces paroles que la sublime sœur a murmurées à leur oreille!

Dictée anglaise.

CHARITY.

“Turn not away your face from the poor, and harden not your hearts against them.” This, my child, is the beautiful admonition of the wise man, inspired by God himself. Of all the virtues which religion commends to the practice of her children, charity is the most pleasing to God, the most beneficial to our fellow-creatures, When the world is so full of poverty and wretchedness, what would become of the poor, if the rich did not give them of their abundance, and relieve their wants and sufferings by the exercise of charity.

Children, especially, ought to practise charity as far as their means will allow. If that beautiful virtue be not cultivated in early youth, when the mind is fresh and the heart unspoiled by the world's rough ways, it will never bear fruit in the heart in after life.

When little boys and girls have pocket-money given them, what better can they do with, at least, a portion of it than bestow it on some person who is in need. If part of the money spent in every family among the rich, on cakes and candies, were only given each week to some deserving object, like the decent poor woman in the picture, it would provide herself and her hungry little ones with, at least, some loaves of bread. Let children think of that when they spend then tiny silver pieces on worthless toys and trashy sugar-sticks that are of no earthly good to them, but are, on the contrary really injurious to their health.

ARITHMÉTIQUE.

I. Trouvez la valeur de :

$$\frac{2}{9} \text{ de } \frac{135}{4} - \frac{1}{16} \text{ de } 28\frac{1}{2}$$

Rép. $5\frac{23}{32}$

Opération.

$$\begin{array}{r} \frac{2}{9} \text{ de } \frac{135}{4} - \frac{1}{16} \text{ de } \frac{57}{2} \\ \text{Ou } \frac{15}{2} - \frac{57}{2} = \frac{240 - 57}{32} = \frac{183}{32} \\ = 5\frac{23}{32} \end{array}$$

II. Trouvez la valeur de :

$$\frac{3}{8} + \frac{1}{5} + \frac{1}{4} + \frac{2}{7} - \frac{1}{14} \div \frac{7}{8}$$

Rép. $1\frac{46}{245}$

Opération.

$$\begin{array}{r} \frac{3}{8} + \frac{1}{5} + \frac{1}{4} + \frac{2}{7} = \frac{311}{280} = 1\frac{31}{280} \\ \frac{1}{14} = 1\frac{11}{280} = \frac{291}{280} \div \frac{7}{8} = \frac{2328}{1960} = 1\frac{368}{1960} \\ = 1\frac{46}{245} \end{array}$$

ECOLE MODÈLE.

Dictée syntaxique.

LE CATÉCHISME.

Le catéchisme ! A ce mot, il est rare que vous ne voyiez le sourire effleurer les lèvres de tout ce qui n'appartient plus à la première enfance. La sottise superbe, comme la sagesse moqueuse, ne lui jette qu'un regard dédaigneux. Ouvrir un catéchisme ! plus d'un savant croirait déroger ; l'homme mûr, la femme du monde, le jeune homme échappé d'hier des bancs des petites écoles, chacun aurait de la peine à se persuader que cette proposition fût sérieuse. Le catéchisme ! mais c'est l'écho de l'Évangile, c'est la plus haute philosophie que les hommes aient jamais eue à méditer ! Quoi ! vous méprisez ce livre ! Et vous

ne prenez pas garde que là, en moins de quatre-vingts pages, sont renfermés tous les trésors de la sagesse de tous les siècles qui se sont succédé ! Supposons que ce catéchisme, sur lequel vous ne daignez pas même jeter les yeux, fût tombé tout à coup sous la main des Socrate, des Platon, des Aristote, ces infatigables chercheurs de vérités qu'a produits l'antiquité, nous adjurons vos consciences de déclarer si ces grands hommes ne seraient pas restés confondus d'étonnement, muets d'admiration, ravis d'un suprême plaisir, de curiosité satisfaite, devant cette grande lumière soudainement levée sur eux, en présence de cette magnifique synthèse qui explique toutes les énigmes, quelque cachées qu'elles soient, qui répond à tous les doutes, résout toutes les difficultés, relie si merveilleusement l'homme à Dieu, la terre au ciel, les choses du temps à celles de l'éternité, et tout cela sans aucun effort de paroles, sans ambages de discours, avec une clarté, une limpidité de langage telle, qu'il suffit d'avoir des oreilles pour entendre, et un cœur droit pour croire et pour aimer.

—
Dictée anglaise.

GREENWOOD CEMETERY.

In this delightful resting—place for those who have passed the ordeal of death, repose the remains of many who have officiated in high stations, and whose souls may now be endowed with more perfect organisations, and be officiating in far higher stations in the spirit—land.

During the calm summer evenings, when Orion shines forth, and Oberon is out with the fairies, and the gentle odoriferous breeze fans the sultry air ; at such a time one can almost commune with the spirits of the dead.

When the sky is not overcast, and when the observator has not already overtaken his physical powers, he will find after being obliged to ascend the highest elevation, an oceanic view which amply repays him for his exertions. Where one is troubled with onerous or oppressive obesity, he can gain the same height with less fatigue by ascending more obliquely.

By-the-by, we will oblige the reader, who may be anxious for the preservation

of his eyesight, by stating that, during a lecture at the Odeon by a celebrated oculist, he remarked that the art of looking intently upon objects at a distance tended to produce ophthalmia and ophthalmic diseases.

In passing near the center, one may observe the monument of an autre author of a somewhat occult organum. A little further on may be read the obituary notice of one who had predilections in favor of an oligarchical form of government, and who wrote an olio, which was published in an octavo volume, in which he explained his views of oligarchy.

—
Composition littéraire.

LA CHARITÉ CHEZ L'OUVRIER.

Argument.—La tradition de la charité s'est conservée chez l'ouvrier : les formes sont rudes, mais le cœur est bon.

Dans une petite ville du département de la Moselle vivait une pauvre famille d'ouvriers. Épuisé par le travail, le père meurt après une longue maladie. Tout le mobilier se disperse pièce à pièce, et la mère s'épuise à son tour pour nourrir ses deux enfants désormais orphelins. Un matin, une voisine presque aussi pauvre qu'elle, la trouve morte sur la même couche, où quelques mois auparavant... Elle ferme les yeux à la mère, et, confiante en Dieu, elle emporte les deux enfants. Le soir, le mari de cette généreuse femme rentre de son travail. Il la trouve triste ; elle lui raconte la mort de la voisine. Ce récit fait naître dans le cœur du brave ouvrier un élan de générosité sublime : " Va chercher les deux orphelins ; nous aurons cinq enfants ! " Elle tire les rideaux du lit, et, se jetant au cou de son mari : " Tiens, lui dit-elle, voilà ! "

Développement.

L'homme du peuple, l'ouvrier a conservé la tradition de la véritable charité. Etudiez bien sa vie ; ne vous laissez pas effrayer par quelques formes un peu dures, un peu âpres ; arrivez jusqu'à son cœur, et vous trouverez que ce cœur est le foyer d'un amour inépuisable... Écoutez :

Dans une petite ville du département de la Moselle vivait une pauvre famille d'ouvriers. Le père vint à mourir. Martyr du travail, il avait trop présumé de

ses forces. Pour tous, la maladie est une chose affreuse, mais, pour l'ouvrier, c'est le pire fléau qui puisse fondre sur lui ; car, n'ayant que ses bras pour tout trésor, il voit tarir rapidement la source de son bien-être. Pour nourrir sa femme et ses enfants, il épuise en quelques mois les économies de dix années de travail, et quand la mort arrive, il les laisse sans asile et sans pain. Tel fut le sort de la famille dont nous parlons. Lorsque le père mourut, la chambre était froide et vide. A part le crucifix de bois suspendu à la muraille, tous les meubles avaient disparu. La mère ne perdit pas courage, mais elle s'épuisa pour nourrir ses deux enfants désormais orphelins.

Un matin, une voisine de la malheureuse entre chez elle pour lui rendre, ainsi qu'elle en avait l'habitude, quelques petits services. Elle la trouva morte. Les deux enfants dormaient en souriant dans leur berceau. L'étrangère, ne prenant conseil que de son cœur, ferme pieusement les yeux à la mère et emporte les deux enfants en disant : " Dieu fera le reste."

Le reste... est facile à deviner... Cette femme, mère comme la veuve, était pauvre comme elle. Son mari, travailleur laborieux, n'avait qu'un modique et hasardeux salaire pour nourrir les siens. A l'heure du repas, il revint au logis, et trouva sa femme fort triste. — " Femme, qu'as-tu ? lui demanda-t-il en l'embrassant. — Le malheur d'un autre m'afflige, répondit-elle ; notre voisine est morte." Ce fut au tour du mari d'être sombre et rêveur : mais il eut bientôt pris son parti. " Jusqu'à présent, s'écria-t-il, j'ai su donner du pain à tous, à toi et à nos trois enfants ; espérons que je serai assez heureux pour gagner aussi celui de ces deux orphelins. Femme, va les chercher, nous aurons cinq enfants. — Tiens, dit la femme, en tirant les rideaux du lit et en se jetant au cou de son mari, les voilà ! "

Ce courage et cette hardiesse de la charité, vous les trouverez chez tous les travailleurs honnêtes et chrétiens, de tout âge et de toute condition.

Sublime leçon pour les riches égoïstes de ce monde !

ARITHMÉTIQUE.

I. En vendant $46\frac{1}{2}$ verges d'étoffe pour

$\$50\frac{3}{4}$, j'ai perdu $\frac{1}{6}$ de mon achat. Quel est le prix d'achat de la verge ?

Rép. $\$1.31\frac{9}{11}$.

Opération.

$$\$50\frac{3}{4} = \text{les } \frac{5}{6}$$

$$10\frac{9}{20} = \frac{1}{6}$$

$$60\frac{15}{20} = \text{le prix d'achat}$$

$$60\frac{9}{10} \div 46\frac{1}{2} \text{ verges} = 30\frac{9}{20} : 23\frac{1}{10} =$$

$$\frac{3045.00}{2310} = \$1.31\frac{9}{11} \text{ Rép.}$$

$$\begin{array}{r} 3045.00 \quad | \quad 2310 \\ 2310 \qquad \qquad \qquad \underline{\hspace{1cm}} \\ 7350 \\ 6930 \qquad \qquad \qquad \underline{\hspace{1cm}} \\ 4200 \\ 2310 \qquad \qquad \qquad \underline{\hspace{1cm}} \\ 1890 \\ \qquad \qquad \qquad \qquad \qquad \underline{\hspace{1cm}} = \frac{9}{11} \end{array}$$

II. Trouvez la valeur de :

$$\left\{ \begin{array}{cccc} 1 & 3 & 4 & 6 \\ - & + & - & - \\ 2 & 4 & 5 & 7 \end{array} \right\} \div \frac{2}{5} \text{ de } \frac{1}{2}$$

Rép. $5\frac{27}{28}$

Opération.

$$2 \cdot 4 \cdot 5 \cdot 7 = 4 \times 5 \times 7 = 140$$

$$140 \div 2 \times 1 = 70$$

$$" \div 4 \times 3 = 105$$

$$" \div 5 \times 4 = 112$$

$$" = 7 \times 6 = \underline{\hspace{1cm}} - 120$$

$$287 - 120 = \frac{167}{140}$$

$$\begin{array}{r} 167 \quad 2 \quad 167 \\ \underline{\hspace{1cm}} \div \underline{\hspace{1cm}} = \underline{\hspace{1cm}} = \quad 167 \quad | \quad 28 \\ 140 \quad 10 \quad 28 \quad \underline{\hspace{1cm}} \quad 140 \quad \underline{\hspace{1cm}} \\ \qquad \qquad \qquad \qquad \qquad \underline{\hspace{1cm}} \quad 27 \quad \underline{\hspace{1cm}} \\ \qquad \qquad \qquad \qquad \qquad \qquad \qquad \underline{\hspace{1cm}} \quad 27 \quad \underline{\hspace{1cm}} \\ \qquad \qquad \qquad \qquad \qquad \qquad \qquad \qquad \qquad \underline{\hspace{1cm}} \quad 28 \end{array}$$

ALGÈBRE.

I. Trouvez la valeur d'*x* dans l'équation suivante :

$$6(4 - x) - 4(6 - 2x) - 12 = 0$$

$$24 - 6x - 24 + 8x - 12 = 0$$

$$2x = 12$$

$$x = 6 \text{ Rép.}$$

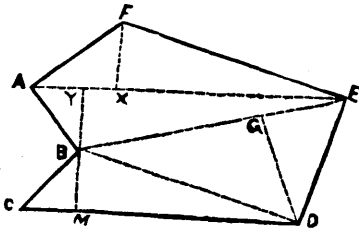
II. Divisez $6x^4 - 96$ par $3x - 6$

Opération.

$$\begin{array}{r|l} 6x^4 - 96 & 3x - 6 \\ \hline 6x^4 - 12x^3 & | 2x^3 + 4x^2 + 8x + 16 \text{ Rép.} \\ \hline 12x^3 - 96 & \\ 12x^3 - 24x^2 & \\ \hline 24x^2 - 96 & \\ 24x^2 - 48x & \\ \hline 48x - 96 & \\ 48x - 96 & \\ \hline & \end{array}$$

MESURAGE.

I. Trouvez la surface d'un terrain ayant la forme suivante :



- A E = 6.4 verges
- Fx = 1.5 "
- By = 2.3 "
- BE = 5.1 "
- Dz = 2.8 "
- CD = 6.3 "
- Bm = 2.2 "

Opération.

$$\frac{6.4}{2} \times 1.5 = 4.80 \text{ verges}$$

$$\frac{6.4}{2} \times 2.3 = 7.36 \text{ "}$$

$$\frac{2.8}{2} \times 5.1 = 7.14 \text{ "}$$

$$\frac{2.2}{2} \times 6.3 = 6.93 \text{ "}$$

26.23 " Rép. 26.23 verg.

II. La corde d'un arc est de 30 pieds, et la hauteur de 7 pieds. Quelle est la longueur de l'arc ?
Rép. 34.138 pieds.

Opération.

$$15^\circ = 225$$

$$7^\circ = 49$$

$$\frac{1}{274} | 16.552$$

1.1

26.	174	16.552
6	156	8
325	1800	132.416
5	1625	30.
3305	17500	3 102.416
5	16525	34.138
33102	97500	
	69204	
	31296	

A. D. LACROIX,
Secrétaire.

Montréal, St-André, 42.

Examen des Candidats à l'étude de la Médecine.

SÉANCE DU 4 MAI, 1883.

MATIÈRES D'EXAMEN.

FRANÇAIS.

ATHALIE, IV, 3.

JOAD.

- 1 Voilà donc votre roi, votre unique espérance.
- 2 J'ai pris soin jusqu'ici de vous le conserver :
- 3 Ministres du Seigneur, c'est à vous d'achever.
- 4 Bientôt de Jézabel la fille meurtrière,
- 5 Instruite que Joas voit encor la lumière,
- 6 Dans l'horreur du tombeau viendra le replonger :
- 7 Déjà, sans le connaître, elle veut l'égorgier.
- 8 Prêtres saints, c'est à vous de prévenir sa rage :
- 9 Il faut finir des Juifs le honteux esclavage,
- 10 Venger vos princes morts, relever votre roi.
- 11 Et faire aux deux tribus reconnaître leur roi.

1^o Quel nom donne-t-on en grammaire aux expressions *voire unique espérance*, 1^{er} vers ? *j'ai pris soin*, 2^e vers ? *jusqu'ici*, 2^e vers ?

2^o Quel est le sens de *jusqu'ici* ?

3^o Pourrait-on remplacer *de par à* dans "c'est à vous d'achever" 3^e vers, et "c'est à vous de prévenir sa rage," 8^e vers ? Motivez votre réponse.

4^o Quel est la signification *d'achever*, 3^e vers ?

5^o Quel est le verbe modifié par *bientôt*, 4^e vers ?

6^o Quel est le sujet *logique* de "viendra", 6^e vers ?

7^o Comment nomme-t-on les expressions de *Jézabel la fille meurtrière*, 4^e vers, et *voit encor la lumière*, 5^e vers ? Rendez les mêmes idées, chacune par un seul mot.

8^o Qu'ont de particulier dans leur conjugaison les verbes *achever*, *replonger*, *commencer* ? les verbes *voir* et *faire* ?

9^o Quelle figure existe-t-il dans le 6^e vers ? dans le 10^e ?

10^o Qu'est-ce que l'*épithète* ? la *métonymie* ? Exemples tirés de ce morceau, s'il y a lieu.

11^o Dans quelle espèce de style ce morceau est-il écrit ?

LES FEMMES SAVANTES, Acte III, Scène V.

VADIUS.

- 1 Le défaut des auteurs dans leurs productions,
- 2 C'est d'en tyranniser les conversations,
- 3 D'être au palais, au cours, aux ruelles, aux tables,
- 4 De leurs vers fatigants lecteurs infatigables.
- 5 Pour moi, je ne vois rien de plus sot à mon sens
- 6 Qu'un auteur qui partout va gueuser des encens ;
- 7 Qui des premiers venus saisissant les oreilles,
- 8 En fait le plus souvent le martyr de ses veilles.
- 9 On ne m'a jamais vu ce fol entêtement ;
- 10 Et d'un Grec là-dessus je suis le sentiment,
- 11 Qui, par un dogme exprès défend à tous ses sages
- 12 L'indigne empressément de lire leurs ouvrages.
- 13 Voici de petits vers pour de jeunes amants,
- 14 Sur quoi je voudrais bien avoir vos sentiments.

1^o Combien de propositions renferment les quatre premiers vers ?

2^o Quelle fonction grammaticale remplissent les mots *d'en tyranniser*.....*d'être au palais*..... ?

3^o Le mot *fatigant*, 4^e vers, conserve-t-il la même orthographe lorsqu'il est employé comme verbe ?

4^o Que signifie *va gueuser des encens*, 6^e vers, et dans quel sens ces mots sont-ils ici employés ?

5^o Quand le mot *martyr*, 8^e vers, s'orthographe-t-il autrement ?

6^o Quelle est la signification de *veilles*,

Se vers ?—En vertu de quelle figure *veilles* peut-il avoir cette signification ?

7^o A quel mot se rapporte *Qui*, 11^e vers ? Ainsi placé, *Qui* est-il une cause d'obscurité ?

8^o L'auteur aurait-il pu remplacer *quoi* par *lesquels* dans le 14^e vers ?

9^o Comparant les deux morceaux, dites s'ils appartiennent au même style, et quel est celui qui convient mieux au personnage qui parle.

ENGLISH.

(For English-speaking Candidates.)

1. Analyse the sentence composed of the last three lines of—

Who steals my pure, steals trash : 'tis something, nothing ;
'Twas mine, 'tis his, and has been slave to thousands :
But he, that filches from me my good name,
Robs me of that, which not enriches him,
And makes me poor indeed.

2. Write grammatical notes on the words italicised below :

- (a) *Live* Roderigo,
He calls me to a restitution.
- (b) you shall mark
Many a dutious and knee-crooking slave.
- (c) Perchance, Iago, I will ne'er go home.
- (d) I am much too blame.
- (e) It is dot not words that shakes me thus.
- (f) With no worse nor better guard but with a knave.

3. Defend the use of the verb singular in the following :

- (a) The riches of the ship *is* come ashore
- (b) *Is* there not charms
By which the property of youth, etc.

4. Write notes in explanation of the meaning of the following words found in the play of "Othello :"

Antres, Sagittary, demerits, yoked, grise, agnize, eznullficate, fordous, forefend. Quote, if you can, the passages in which these words occur.

5. Distinguish between *contemptible* and *contemptuous* ; *verbal* and *verbose* ; *feminine* and *effeminate* ; *brebend* and *prebendary* ; *ought* and *ought*. Which of the three following words is inadmissible, *sanitary*, *sanitory* and *sanatory* ? Give a reason, and explain, etymologically if you can, the difference in meaning of the other two.

6. Sketch briefly the character of Iago, quoting from the play.

(For French-speaking Candidates.)

1. Translate into English *without useless change of construction* :—

En ce moment, je remarquai que toute la montagne tremblait ; les chênes et les pins semblaient descendre de son som

met, les vents retenaient leurs haleines. Une voix mugissante sortit de la caverne, et me fit entendre ces paroles : Fils du sage Ulysse, il faut que tu deviennes, comme lui, grand par la patience ; les princes qui ont toujours été heureux ne sont guère dignes de l'être ; la mollesse les corrompt, l'orgueil les enivre. Que tu seras heureux si tu surmontes tes malheurs et si tu ne les oublies jamais ! Tu reverras Ithaque ; et ta gloire montera jusqu'aux astres. Quand tu seras le maître des autres hommes, souviens-toi que tu as été faible, pauvre et souffrant comme eux ; prends plaisir à les soulager, aime ton peuple, déteste la flatterie, et sache que tu ne seras grand qu'autant que tu seras modéré et courageux pour vaincre tes passions.

2. Translate into French, as accurately as difference of idiom will allow :—

With such reflections I laboured to become more cheerful ; but cheerfulness was never yet produced by effort, which is itself painful. As I was sitting, therefore, in a corner of the gaol, in a pensive posture, one of my fellow-prisoners came up, and sitting by me entered into conversation. It was my constant rule in life never to avoid the conversation of any man who seemed to desire it ; for, if good, I might profit by his instructions ; if bad, he might be assisted by mine. I found this to be a knowing man, of strong unlettered sense, but a thorough knowledge of the world, as it is called ; or, more properly speaking, of human nature on the wrong side. He asked me if I had taken care to provide myself with a bed, which was a circumstance I had never once attended to.

“ That's unfortunate,” cried he, “ as you are allowed nothing but straw, and your apartment is very large and cold. However, you seem to be something of a gentleman, and, as I have been one myself in my time, part of my bedclothes are heartily at your service.”

3. Give examples of the difference between French and English in the use of the article, definite and indefinite.

4. An English Verb is conjugated chiefly by using auxiliaries.

Give, with examples of their use :—

(a) Auxiliaries of *Tense*.

(b) Those of *Mood*.

5. Write the plural forms of *tooth*,

mouse, sheep, woman, child, loaf, fox, hero, this, that.

6. Give the feminine forms of *boy, king, husband, emperor, hero, goat, actor, marquis.*

7. What are the comparative and superlative of *happy, many, bad, badly, little, glorious.*

8. Write the Past Tense and Past Participle of the verbs *fight, stand, win, drive, freeze, grow, take, tear.*

(For English-speaking Candidates.)

TÉLEMAQUE, XV. Mort d'Hercule.

Traduisez en anglais depuis : Ainsi il alla...

Le feu consuma bientôt tout ce qu'il y avait de terrestre et de mortel en lui. Bientôt il ne lui resta rien de tout ce qu'il avait reçu dans sa naissance de sa mère Alcmène ; mais il conserva, par l'ordre de Jupiter, cette nature subtile et immortelle, cette flamme céleste qui est le vrai principe de vie, et qu'il avait reçue du père des dieux. Ainsi, il alla avec eux, sous les voûtes dorées du brillant Olympe, boire le nectar, où les dieux lui donnèrent pour épouse l'aimable Hébé, qui est la déesse de la jeunesse, et qui versait le nectar dans la coupe du grand Jupiter avant que Ganimède eût reçu cet honneur.

1. A quelles conjugaisons appartiennent les verbes *consumer, boire, eût reçu* ? Donnez-en le présent de l'indicatif et du subjonctif (toutes les personnes) et le participe présent.

2. Quelle espèce de mots sont *bientôt, terrestre, lui, naissance, Alcmène, reçue* ?

3. Donnez le masculin de *subtile, céleste* ; le féminin de *mortel, vrai, brillant*.

4. Donnez la règle du pluriel des substantifs terminés au singulier par *eu, x, et*. Exemples tirés de ce morceau.

5. Donnez trois mots de la même racine que *consumer, mortel, nature*.

6. Quelle différence y a-t-il entre *qu'il avait reçu*, et, plus loin, *qu'il avait reçue* ? Dites pourquoi.

Traduisez en français :

RULE OF CONVERSATION.

This rule should be observed in all conversation, that men should not talk to please themselves, but those that hear them. This would make them consider

whether what they speak be worth hearing ; whether there be either wit or sense in what they are about to say ; and whether it be adapted to the time when, the place where, and the person to whom it is spoken.. (TATLER.)

LATIN.

1. Translate into French, or English :

A. His constitutis rebus, nactus idoneam ad *navigandum* tempestatem, tertia fere *vigilia solvit*, equitesque in ulteriorem portum progredi, et naves conscendere, et se sequi jussit : a quibus quum id paulo tardius esset administratum, ipse hora diei circiter *quarta* cum primis navibus Britanniam *attigit*, atque ibi in omnibus collibus expositas hostium copias armatas conspexit. Cujus loci haec erat natura : adeo montibus angustis mare continebatur, uti ex locis superioribus in littus telum adjici *posset*. Hunc ad egrediendum nequaquam idoneum arbitratus locum, dum reliquae naves eo convenirent, ad horam nonam in anchoris expectavit.

CÆSAR, DeBello Gallico, IV., 23.

B. Ecce *trahelatur* passis *Primeia* virgo
 Crinibus a templo Cassandra adytisque Minervae,
 Ad coelum tendens ardentia *lumina* frustra :
 Lumina, nam teneras arcebant vincula palmas.
 Non tulit hanc speciem furcata mente Coroebus,
 Et sese medium iniecit *marituras* in agmen.
 Consequimur cuncti, et densis incurrimus armis.
 Hic primum ex alto delubri culmine telis
 Nostrorum obruimur, oriturque miserissima caedes,
 Armorum *facie*, et Graiarum errore jubarum.
 Tum Danaï gemitu, atque ereptae virginis ira,
 Undique collecti invadunt : acerrimus Ajax,
 Et gemini Atridae, Dolopompue exercitus omnis.

VIRGIL'S Æneid. II, 403-405.

2. Parse the words in the preceding extracts that are printed in Italics.

3. What time of the night was *tertia vigilia* ? And what time of the day was *hora nona* ? How do you explain *solvit* ? What do you know about Cassandra ? Why could Coroebus not bear that sight ? To what relates *armorum facie* and *Graiarum errore jubarum*.

4. Form adverbs from the following adjectives, giving the positive, comparative and superlative : altus, liber, aeger, fortis, acer, felix, velox, sapiens, constans, bonus, malus.

5. Decline : idem nuncius, haec manus, quod genus.

6. Write the Nominative singular of : anchoris, capitibus, Cereris, culmine, deformia, equestribus, facie, itinere, jure-

jurando, laudem mente moribus, neminem, nocte, obsides, ordine, pares, pedibus, principum, quendam, sidera, triplici, utramque, Veneris.

7. Write the Present Indicative of : abesset, accessisset, cecidisset, ceperint, cognovit, consuemat, dederent, decreverat, defuit expuleram, ferretur, fieret, haesit, implevi, irruerunt, jussit, obtulit, oppresserunt, possederint, praedandi, redegerunt, restitit, steterunt, transierunt, tueri, vinxit.

8. In omnibus collibus expositas hostium copias conspexit. Equites in ulteriorem portum progredi jussit. By what rule does the preposition in govern the Abl. in the first sentence, and the Acc. in the second ? Name another preposition which is subject to the same rule.

9. Give the first pers. sing. of all the tenses of prosum, eo, volo.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE.

1-3. Dans quel genre Sophocle, Eschyle et Socrate se sont-ils distingués ?

4. *Genre satirique*, par qui et sous quel forme est-il représenté chez les Grecs ?

5. Le siècle d'Auguste a-t-il produit quelques poètes tragiques remarquables ?

6-8. Shakespeare.—Epoque où il a vécu. Beautés et défauts de son style. Règles du genre qu'il a violées.

9-12. Corneille.—Caractère général de son style. Ses principales pièces ; donnez le sujet de quelques-unes de ses pièces.

HISTORY.

1. What nation sailed first on the Mediterranean Sea ? What countries did they visit outside of it ? What products did they export from these countries ? What city did they found on the coast of Africa ? Who destroyed this city later ? On what occasion ?

2. Name in their order the sovereigns from the house of the Stuarts that reigned over England ; state the time they reigned. By what name is the expulsion of James II, and the enthronement of William III, known in the history of England ? Give a short account of this event, including the events which took place in Ireland in favour of James II.

3. Whose daughter was Mary I. ? Who was her rival ? What was the fate of this rival ? Whose daughter was Elizabeth ?

Who was her rival? What was her fate?

4. Name the four captains you consider the greatest, stating the reasons why.

5. From how many sides did the English colonists determine to attack New France in 1755? Name the commanders on both sides. Give a short account of the events which, on this occasion, took place in Acadia.

GEOGRAPHY.

1. Name the three greatest rivers of Europe, Asia, North America and South America. In what direction do these rivers flow? and into what seas do they empty?

2. Name the lakes which form the boundaries between the United States and Canada, the four largest lakes in the North-West Territory, the two largest in the Province of Quebec, in the Province of Ontario, and in the United States.

Give a short description of the city of Quebec, or Montreal, its situation, its importance, its trade, its manufactures, its principal buildings, the principal points of interest in its vicinity.

4. Where are the following capes found: Capes Race, Sable, Cod, Horn, Naze, Clear, Finisterre, St. Vincent, Matapan, Ceuta, Good Hope?

5. Into how many oceans is the water of the surface of the earth divided? Name the different oceans. What ocean lies between Europe and America? Name the gulfs, bays, straits and channels on both sides?

ARITHMETIC.

Note.—The work of each question must be given.

1. By what number must 25067 be divided, so that the quotient may be 175 and the remainder 42?

2. Reduce the fraction $\frac{1 - \frac{1}{4} + \frac{1}{9}}{1 + \frac{5}{8} - \frac{7}{6}}$ to the simplest form.

3. What is the value in dollars of 1560.4775 francs when 26.675 francs are worth \$4.86 $\frac{2}{3}$?

4. If 21 cwt. be carried 40 miles for \$2.80, how far ought 7 cwt to be carried for \$4.06?

5. If the manufacturer makes a profit of 20 per cent., and the storekeeper a profit of 30 per cent., what was the cost of the manufacture of an article which was sold at the store for \$3.90?

ALGÈBRE.

1. Subtract $(a-b)^2x^2 - 3abx^2 - (a+b)^2x - b^2$ from $(a^2 + b^2)(x^2 - x) - 7abx^2 - b^2$

2. Divide $1 + 4a^4b^4$ by $2a^2b^2 - 2ab + 1$.

3. Add together $\frac{b-c}{a}$, $\frac{c-a}{b}$ and $\frac{a-b}{c}$

4. Solve the equations:—

$$(a) \frac{x-7}{11} - \frac{3x-5}{7} - \frac{125}{77} = 2x - 17$$

$$(b) \frac{2x-a}{b} - \frac{3x-b}{a} - \frac{3a^2-8b^2}{ab} = 0$$

5. Find two numbers in the proportion of 5 to 8, and such that their difference is 9.

GÉOMÉTRIE.

I. Démontrer que trois points non en ligne droite déterminent une circonférence.

II. Tout angle dont le sommet est sur la circonférence a pour mesure la moitié de l'arc compris entre ses deux côtés.

III. A quoi égale la surface d'un trapèze et d'un cercle?

IV. Dans un triangle équilatéral la distance qui sépare le centre de la figure du sommet d'un des angles est 15 pds; on demande la surface du triangle.

V. On demande de calculer le rayon du cercle circonscrit à un carré de 10 pds de côté, et aussi celui du cercle inscrit.

VI. Démontrer que la perpendiculaire abaissée du centre du cercle sur une corde partage cette corde et l'arc sous-tendu en deux parties égales.

VII. Quelle est la surface d'un hexagone inscrit dans un cercle dont le rayon a 10 pds?

PHYSIQUE.

I. Aréomètre de Beaumé et alcoomètre de Gay-Lussac. — Description, graduation, usages.

II. Echo et résonance. — Définition. — Conditions nécessaires à la production de ces phénomènes.

III. Pendules compensateurs. — But, mode de construction.

IV. Machines à vapeur. — Parties essentielles. — Utilité économique de la détente et de l'usage du condenseur.

V. Images données par les lentilles convergentes et divergentes. — Aberration de réfrangibilité.

V. Téléphone de Bell. — Différents modes employés pour la production des courants destinés à l'éclairage électrique.

PHILOSOPHIE.

I. Définition du jugement, de quels éléments il se compose.

II. Définition du syllogisme. Qu'entend-on par *grand extrême*, *petit extrême* et *moyen terme* ?

III. Définition de l'induction.

IV. Du scepticisme. — Définition. — Le doute universel est-il possible ?

V. Les corps se composent de matière première et de forme substantielle. — Démonstration.

VI. Comment concilier avec la bonté de Dieu le mal physique et le mal moral qui existent dans le monde.

VII. Y a-t-il envers les autres des devoirs prescrits par la loi naturelle ? Si oui, donner le fondement, le principe de ces devoirs, leur nature, et dire en vertu de quelle loi ils nous sont imposés.

II. Elle est principalement destinée à répondre aux besoins des populations catholiques des anciens districts de St-François, de Montréal, d'Ottawa, de la ville de Trois-Rivières et de cette partie du district de Trois-Rivières qui se trouve située à l'ouest de la ville de Trois-Rivières.

III. L'enseignement y est donné par le Principal, par des professeurs ordinaires, qui doivent consacrer tout leur temps à l'Ecole Normale, et par des professeurs adjoints.

DE L'ENSEIGNEMENT.

IV. L'enseignement comprend, comme but principal, la *Pédagogie, théorique et pratique*, et il embrasse, comme complément : *l'instruction religieuse, la lecture raisonnée, l'élocution dans les deux langues, la grammaire française et la grammaire anglaise, la composition littéraire, l'histoire sainte, les histoires d'Angleterre, de France et du Canada, la géographie, l'arithmétique, la tenue des livres; les éléments d'algèbre, de géométrie, d'astronomie, de physique, de chimie, d'histoire naturelle, d'agriculture, de dessin; la musique vocale, le plainchant, le piano et l'harmonium.*

V. Pour faciliter l'étude et les démonstrations de ces différentes branches de l'enseignement, l'Ecole Normale possède une bonne collection de cartes, de globes et de planétaires; des cabinets de physique, de chimie, d'histoire naturelle (ornithologie, entomologie, botanique, minéraux et fossiles). D'autres collections, déjà commencées, seront complétées plus tard.

VI. Le cours d'études est divisé en trois sections d'une année chacune. La première prépare au brevet d'école élémentaire, la seconde au brevet d'école modèle, et la troisième à celui d'école académique.

Une 4e classe est destinée à préparer les élèves qui n'ont pas les connaissances suffisantes pour suivre le cours normal.

DE L'ADMISSION.

VII. Pour être admis à suivre les cours, il faut avoir 16 ans accomplis et savoir les éléments de la grammaire française, l'arithmétique jusqu'aux *règles de Trois* inclusivement, les notions de géographie et l'instruction religieuse ordinaire.

VIII. Ces connaissances sont constatées par un examen subi devant le Prin-

Programme et Règlement de l'Ecole Normale Jacques-Cartier (*).

I. L'Ecole Normale Jacques-Cartier est sous la surveillance du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec.

(*) Nous publions aujourd'hui le *Programme et le Règlement de l'Ecole Normale Jacques-Cartier*, afin de répondre à ceux qui nous ont demandé à quelles conditions les jeunes gens sont admis dans cette institution.

cial, ou devant MM. les Inspecteurs, qui sont autorisés à le faire en vertu d'un règlement du Surintendant.

IX. Le Principal examine les aspirants dans les premiers jours qui commencent les vacances, de 10 h. à 2 h.

X. Si l'examen est favorable à l'aspirant, celui-ci remet alors au Principal :

1^o S'il n'a pas subi son examen devant lui, le certificat et les papiers de cet examen signés de l'Examineur ;

2^o L'acte de son baptême, qui constate l'âge de 16 ans accomplis ;

3^o Le certificat de moralité signé du curé, ou du ministre de sa croyance, sous la juridiction duquel il aura été pendant les derniers six mois ;

4^o La formule d'engagement prescrite par le règlement des Ecoles Normales, formule signée par lui-même et contre-signée par deux témoins.

XI. Le candidat n'est considéré comme élève de l'Ecole Normale que lorsqu'il est prévenu de son admission par le Principal, qui a dû faire son rapport au Surintendant.

XII. Les élèves sont externes ou pensionnaires. Pour être externes, ils doivent obtenir la permission du Surintendant et faire approuver leur maison de pension.

DÉBOURSÉS QUE LES ÉLÈVES ONT A FAIRE.

XIII. Le prix de la pension est de \$80.00, payable en quatre termes et toujours d'avance. Les termes commencent le 1^{er} de septembre, le 15 de novembre, le 1^{er} de février et le 15 avril.

XIV. Il n'y a de remise que pour une absence légitimement motivée et de plus de quinze jours.

XV. Les élèves ont de plus à payer :

1^o \$5.00, pour l'usage du couvert de table, du lit, etc. ;

2^o Les livres et le papier qui leur sont nécessaires ;

3^o Dans les maladies longues et dangereuses, les soins du médecin et des autres personnes, ainsi que les dépenses extraordinaires ;

4^o Dans les maladies ordinaires, \$0.25 par chaque jour qu'ils se font soigner à l'infirmerie.

XVI. Les externes payent \$2.00 pour l'enseignement, et l'usage du pupitre, etc.

DES BOURSES.

XVIII. Le gouvernement a établi 23 bourses de \$32 et une de \$24. Ces bourses ne s'accordent qu'à ceux qui prouvent par le certificat de leur curé ou ministre, que, de bonne foi, ils sont trop pauvres pour payer leur pension en entier.

XIX. Ces bourses peuvent être retirées à ceux qui les auront obtenues, comme il est dit plus loin (art. XXXI).

XX. L'élève qui aura reçu une bourse sera obligé d'en remettre tout le montant s'il est renvoyé de l'école, s'il ne peut obtenir un diplôme, s'il en est privé par le Conseil de l'Instruction publique, ou s'il refuse d'enseigner pendant trois années consécutives.

TROUSSEAU DES ÉLÈVES.

XXI. Les élèves pensionnaires doivent être pourvus des objets suivants :

Deux paires de draps, pour changer tous les mois,

Deux couvertures,

Six serviettes pour se laver,

Une brosse pour les dents,

Une brosse pour les cheveux,

Des peignes,

Une robe de chambre ou jaquette de nuit,

Des habits et des chaussures pour changer au besoin,

Des chemises et du linge pour changer au moins une fois chaque semaine,

Un sac pour le linge sale,

Un surtout noir à col droit, et une casquette, aussi de drap noir.

Pour l'hiver, un surtout, une casquette, un cache-nez, des gants, etc.

XXII. Ces articles doivent être propres, blanchis et raccommodés au besoin.

XXIII. Chaque élève devra marquer d'un signe particulier chacun des effets qu'il possède.

XXIII. Le Principal pourra refuser l'admission à ceux qui, par leur faute, n'auront pas les objets nécessaires.

XXIV. Les élèves doivent en outre avoir un livre où les offices de l'Eglise se trouvent notés.

RÈGLEMENT.

XXV. Les élèves, en entrant à l'école, contractent l'engagement d'en suivre les cours, et d'en observer toutes les règles ; ils s'obligent, de plus, à se rendre capables d'obtenir un diplôme, et à enseigner ensuite, pendant trois années consécutives.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

PENSÉES SUR L'ÉDUCATION.

L'éducation chrétienne formera un peuple chrétien, une éducation sans enseignement chrétien ne peut former un peuple chrétien, et les enfants qui sont élevés sans principes chrétiens n'iront certainement pas dans les églises lorsqu'ils seront adultes.

(CARDINAL MANNING.)

Parmi toutes les grandes et nobles entreprises auxquelles l'homme, ici-bas, puisse appliquer les ressources de son intelligence et les efforts de sa volonté, l'on peut affirmer sans hésitation qu'il n'en est point de plus noble que l'instruction et l'éducation de la jeunesse. "Qu'y a-t-il de plus grand, demande saint Jean Chrysostome, que de mouler les intelligences et de façonner les mœurs? J'estime de beaucoup supérieur au peintre, au statuaire et à tous les artistes, ajoute-t-il, celui qui sait former l'esprit et le cœur du jeune homme." (*Hom.* 60, in-18, *Mal.*) Ah! si Pygmalion, après avoir achevé sa statue de Galatée, s'éprit d'enthousiasme en contemplant la perfection de son œuvre; si le génie qui conçut l'inimitable plan de la cathédrale de Cologne, consentit de bon cœur à mourir obscur, ignoré, après avoir exprimé des profondeurs de son âme les harmonies de cet ensemble, dont la vue devait frapper d'admiration les âges futurs; si le peintre, en reproduisant sur la toile les sublimes beautés de la nature, crée des chefs-d'œuvre qui ravissent nos regards et dont la contemplation fait éprouver au spectateur intelligent des jouissances si profondes et si délicates, que devra donc penser de son œuvre l'instituteur de la jeunesse, qui ne travaille point simplement le bois, le plâtre, le marbre et les couleurs, mais l'intelligence humaine, sujet vivant en pensant, et capable de coopérer avec l'artiste au grand œuvre de son propre perfectionnement?

Non, nous le répétons, il ne saurait y avoir d'occupation plus louable, d'entreprise plus noble, que celle d'instruire la jeunesse. Mais l'instruction, pour être vraiment digne de ce nom, pour atteindre le degré d'utilité que la société et les individus ont droit d'en attendre, pour produire ses fruits, en un mot, doit, avant et par-dessus toutes choses, être *pratique*. Jamais cette grave question n'a été conçue ni envisagée autrement par ceux qui ont pertinemment écrit. "Quel autre but nous proposons-nous en enseignant ces enfants, disait Quintilien, que de les mettre en état de pouvoir un jour se passer d'instructeurs? *Quid aliud agimus docendo eos, quam ne semper docendi sint?*" (*Lit.*, II, c. 5.) Qu'est-ce que l'éducation? demande à son tour V. Cousin, et il répond: "C'est l'apprentissage de la vie."

(RÉV. P. NOLIN.)

ves, dans un établissement sous le contrôle du gouvernement.

XXVI. Pour avoir droit au diplôme, il faut avoir suivi les cours au moins pendant six mois.

XXVII. Pour avoir droit au prix, il faut avoir pris part aux deux tiers du nombre total des concours.

XXVIII. Les élèves doivent :

- 1^o Observer les règles particulières à l'établissement ;
- 2^o Remplir leurs devoirs religieux ;
- 3^o S'abstenir de tout ce qui pourrait les faire soupçonner coupable d'immoralité ou d'irréligion, et de tout ce qui pourrait compromettre la réputation de l'établissement.

Ils ne peuvent :

- 1^o Faire usage de tabac ;
- 2^o Recevoir de visite ni sortir pendant les classes et les études ;
- 3^o Recevoir ni apporter pour eux, ou pour d'autres, ni livres, ni journaux, ni gravures, sans permission spéciale.

XXIX. Le congé a lieu le Jeudi, de midi à 4 heures. S'il arrive une fête dans la semaine, il n'y a pas ordinairement d'autre congé que cette fête.

XXX. Les élèves sont visibles au parloir tous les jours pendant la récréation du midi, et, après le 15 mai, pendant la récréation du soir.

XXXI. Les punitions sont :

- 1^o Des avertissements, donnés d'abord privément à l'élève ; puis publiquement, si les fautes se répètent ;
- 2^o Le retrait de la bourse, ou d'une partie de la bourse ;
- 3^o L'exclusion, quand les autres punitions ont été inutiles ou quand un élève se sera rendu coupable des fautes prévues par le règlement du Surintendant.

XXXII. Les élèves qui sont renvoyés, ou qui ne peuvent obtenir leur diplôme, doivent payer; outre ce qui a été déboursé pour eux, une pénalité de \$40. La même pénalité s'applique à ceux qui, ayant obtenu leurs diplômes, refusent d'enseigner pendant trois années consécutives dans une école ou collège, d'après les règlements du Surintendant.

XXXIII. Un élève qui n'a pas obtenu de diplôme, peut avoir la permission de recommencer sa classe ; mais alors il est passible des pénalités portées plus haut.

Question philologique.

Madame de Sévigné a employé TROUVER CHAPE-CHUTE dans cette phrase, où elle parle de son fils : " Je lui dis que ce n'est point la vie d'un honnête homme, et qu'à force de s'exposer, il aura son fait, qu'IL TROUVERA QUELQUE CHAPE-CHUTE." Peut-on faire usage de cette expression dans ce sens, qui est celui de mésaventure ?

Depuis le x^e siècle jusqu'au xv^e, le mot *chape* désigna, dans notre langue, une sorte de manteau long, sans plis, et agrafé par devant ; tout le monde le portait, les prêtres comme les autres citoyens.

Quant à *chute*, c'est l'ancien participe féminin du verbe *cheoir*, tomber, participe qu'au xvi^e siècle on terminait par un *t*, comme le montre ces exemples :

Perdition certes qui estoit à déplorer de tant d'ames qui estoient *cheutes* en si horribles précipices.

(Lanoue, 375.)

Le plus grand des éléphants, par cas d'aventure, estoit *cheul* de travers tout au beau milieu de la porte.

(Amyot, *Pyrrh.*, 75.)

L'utilité de la *chape* fit prendre à ce mot le sens vague de bien de chacun ; et, attendu qu'une *chape* tombée, perdue, était pour celui qui la trouvait une bonne aubaine, on employa *chape-chute*, au figuré, pour exprimer ce qui constitue une trouvaille agréable, sens qu'il a dans les citations que voici :

M. de T. sortant de la maison d'une dame avait failli d'être maltraité par certains raffinés qui cherchent volontiers des *chapes-cheutes* à l'entour de telles personnes.

(Régnier de la Planche, dans le Diction. de Dochez.)

Un villageois avait à l'écart son logis ;
Messer loup attendait *chape-chute* à la porte.

[La Fontaine, *Fab.* IV. 16.]

Nous avons ici un de nos magistrats bien malade, qui est M. Fouquet : ah ! la belle *chape-chute*, si cette âme moutonnaire se laissait mourir.

[Gui Patin, cité par le Dict. de Dochez.]

Or, comme il résulte de ce qui précède que l'expression proverbiale *trouver* ou *chercher chape-chute* veut dire seulement chercher ou trouver une chose avantageuse, j'en conclus que Madame de Sévigné s'est gravement trompée en donnant à cette expression le sens de trouver quelque aventure désagréable, fâcheuse.

L'Académie, aussi bien dans son édition de 1878 que dans celle de 1835, adopte le sens que Madame de Sévigné a donné à *trouver chape-chute*, dans la phrase citée en tête de cet article. Malgré le profond respect que je professe pour l'illustre Compagnie, je n'en dirai pas moins que je regrette vivement sa décision sur ce point. Sans doute, il faut tenir compte et grand compte des expressions qu'emploie Madame de Sévigné ; mais comme elle n'est pas impeccable, j'estime qu'il y a tels cas, entre autres celui dont je m'occupe en ce moment, où il faut bien se garder d'imiter son exemple. — *Courrier de Vaugelas.*

Analyse d'une lettre de Mme de Sévigné

Mme de Sévigné s'intéressait à tout ce qui se passait à la cour ; elle était au fait de toutes les intrigues, et la moindre aventure ne lui était pas étrangère. En lisant sa correspondance, on peut se faire une idée très nette des mœurs du temps et de tout ce qui préoccupait alors cette foule de courtisans qui entouraient le grand roi.

La lettre que nous allons analyser passe à juste titre pour un des récits les plus charmants qu'ait faits cette femme si pleine de cœur, de bon sens et d'esprit (1).

C'est un extrait d'une des lettres que Mme de Sévigné écrivit à M. de Pomponne que l'auteur se propose d'analyser ici.

Voici cet extrait :

" Il faut que je vous conte une petite historiette qui est très vraie, et qui vous divertira. Le roi se mêle depuis peu de faire des vers ; messieurs de Saint-Aignan et Dangeau lui apprennent comment il faut s'y prendre. Il fit l'autre jour un petit madrigal, que lui-même ne trouva pas trop joli. Un matin il dit au maréchal de Gramont : Monsieur le maréchal, lisez, je vous prie, ce petit madrigal, et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent ; parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons. Le maréchal, après avoir lu, dit au roi : Sire, Votre Majesté juge de vous ment bien de toutes choses ; il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'ai jamais lu. Le roi se mit à rire, et lui dit : N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat ? Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom. Oh bien ! dit le roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement ; c'est moi qui l'ai fait.

" Ah ! Sire, quelle trahison ! que Votre Majesté me le rende ; je l'ai lu brusquement. Non, Monsieur le maréchal, les premiers sentiments

Louis XIV ne dédaignait pas de composer de petites pièces de vers. Qu'il y réussit toujours, c'est ce dont il est permis de douter, si nous en jugeons par l'expression qu'emploie Mme de Sévigné : "Le Roi, dit-elle, se mêle depuis peu de faire des vers."

Se mêle n'est pas, il faut l'avouer, bien aimable à l'adresse du grand monarque, et il y a là une petite pointe d'ironie. Du reste, la phrase qui suit prouve encore le peu d'habileté du roi en matière de poésie :

"MM. de Saint-Aignan lui apprennent comment il faut s'y prendre."

Néanmoins, Louis XIV, ce protecteur des lettres, était un homme d'esprit et de goût ; aussi, ne craint-il pas d'avouer que son madrigal n'est pas trop joli. Il en profite même pour donner une leçon de franchise aux nombreux flatteurs qui l'entourent. Le maréchal de Grammont est la victime qu'il voue au ridicule :

"Monsieur le maréchal, lisez, je vous prie, ce petit madrigal, et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent ; parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons."

Certes, voilà un piège habilement tendu, et Louis XIV sait bien que le vieux courtisan est trop poli pour oser le contredire. Le maréchal approuve donc tout ce que lui dit son maître ; il va même plus loin : il débute par une flatterie et termine par une exagération :

"..... Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses..... Voilà le plus ridicule madrigal que j'aie jamais vu....."

A cette réponse, le roi ne peut retenir un fin sourire ; il avait bien prévu que son malicieux stratagème réussirait ! Aussitôt il ajoute : "N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est un fat ? — Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom." Le roi, un fat ! Ah ! maréchal ! dans quel état allez-vous être quand vous apprendrez qui est l'auteur du madrigal ! Honteux, confus, désespéré, vous ne savez plus où vous cacher ; vous souhaitez

en vain d'être à cent pieds sous terre et quelque excuse que vous cherchiez à votre bévue, vous n'en trouverez pas d'assez bonne pour corriger ce que vous avez dit. Vous prétendez avoir lu brusquement ? "Non, M. le maréchal, les premiers sentiments sont toujours les plus naturels." Toutefois, rassurez-vous, vous avez affaire à un roi qui a trop de bon sens pour s'irriter d'une franchise que lui-même a provoquée ; il est trop heureux pour vous en vouloir. Il désirait seulement se moquer un peu de vous, en vous prenant en flagrant délit de flatterie.

Il faudrait en effet que les souverains de toutes les époques se persuadassent bien d'une chose, c'est qu'il leur sera toujours impossible de se mettre à l'abri de l'adulation, de la basse flatterie.....

"Pour moi qui aime toujours à faire des réflexions, dit en terminant Mme de Sévigné, je voudrais que le roi en fit là-dessus, et qu'il jugeât par là combien il est loin de connaître jamais la vérité."

Quoi de plus ravissant que ce petit bijou littéraire ! Que de verve, d'entrain, de simplicité et de naturel ! On s'y sent à l'aise d'un bout à l'autre, et l'intérêt n'est pas un instant suspendu. Le style y court rapide et sans prétention, sans affectation aucune. Mme de Sévigné, comme elle le dit elle-même, n'aimait pas le *tortillonné* et le *délicat*, elle préférait laisser *trotter sa plume la bride sur le cou*. Qu'elle écrive à sa fille ou à toute autre personne, jamais elle ne se départit de cette grâce naturelle qui fait le charme de toutes ses lettres. Celle-ci est un modèle de raillerie fine, et l'on peut dire que, sous forme épistolaire, il y a là une véritable satire contre les courtisans de Louis XIV. Toutefois, il faut avouer avec l'auteur que cette leçon donnée au pauvre maréchal est un peu cruelle, et, si nous ne pouvons nous empêcher d'en rire, un sentiment pénible nous saisit d'autre part à la pensée de cet homme âgé voué pour longtemps au ridicule parmi les gens de cour.

Henri CUENDET.

..... sont toujours les plus naturels. Le roi a fort ri de cette folie, et tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose que l'on puisse faire à un vieux courtisan. Pour moi, qui aime toujours à faire des réflexions, je voudrais que le roi en fit là-dessus, et qu'il jugeât par-là combien il est loin de connaître jamais la vérité."

Education par les fables.

LE LIERRE ET LE ROSIER.

Un lierre en serpentant le long d'une muraille,
Vit un petit rosier et se rit de sa taille.
L'arbuste lui répondit : " Apprends que sans appui
J'ai su m'élever par moi-même ;
Mais toi, dont l'orgueil est extrême,
Tu ramperais encor, sans le secours d'autrui."

(LE BAILLY.)

MOTS A DÉVELOPPER.

Lierre. — Arbrisseau à tiges sarmenteuses qui s'implante sur les vieilles murailles, les vieux arbres ; ses feuilles sont larges, luisantes et toujours vertes. On en connaît plusieurs variétés.
Serpentant. — De serpenter, aller comme un serpent à droite ou à gauche.
Rosier. — Arbuste produisant la rose. Nombreuses espèces.
Taille. — Hauteur, élévation.
Arbuste. — Petit arbre, arbrisseau.
Orgueil. — Opinion avantageuse de soi-même. Un des sept péchés capitaux.
Ramperais. — De ramper, marcher en se traînant sur le ventre, s'étendre sur la terre ou s'attacher aux murailles, aux branches, au moyen d'un filament nommé *vrille, cirrhe.*

RÉFLEXION MORALE.

Tout le monde sait que le lierre ne s'élève qu'en rampant, qu'en grim pant le long des murs, des arbres et que, sans appui, il ne peut s'élever. Le rosier, au contraire, ne va pas bien haut, il est vrai ; mais il grandit et se soutient sans secours. Ce petit arbuste, l'ornement de nos jardins, donne une leçon à tous les vaniteux qui s'élèvent grâce aux secours, aux protections qu'on leur prête, et qui ont ensuite le sot orgueil de se moquer d'anciens camarades, d'anciens amis, dont le mérite, les efforts et le travail n'ont cependant pu les conduire qu'à de médiocres positions. A la vérité, les orgueilleux reçoivent souvent de dures leçons ; ils tombent parfois avec l'appui qui les soutenait. Imitiez le rosier, mes enfants : élevez-vous par vous-mêmes ; laissez faire les ambitieux : les gens les plus haut placés sont fréquemment les plus malheureux.

B. S.

BOTANIQUE.—*Le Fruit.*1^{re} LEÇON.

Chaque élève a devant lui une pomme et une poire.

Qu'avez-vous devant vous ? Ne pourriez-vous pas désigner les deux par un seul mot ? Prenez la pomme en main ; de quel arbre est-elle le fruit ? Y a-t-il toujours des pommes sur le pommier ? A quelle époque y voit-on des pommes ? A quoi le fruit succède-t-il donc ? — Le fruit succède à la fleur.

Tenez votre pomme comme je tiens la mienne (par le pédoncule) : comment appelez-vous la partie que vous avez entre les doigts ? (Les élèves connaissant les parties de la fleur pourront me nommer le pédoncule.) Où avons-nous déjà trouvé cette partie ? Regardez du côté opposé : dites ce que vous y voyez—J'y vois une tache noire. — Remuez cette tache avec les doigts ; eh bien ?—Ce sont de petites feuilles sèches.—Comptez-les.—Il y en a cinq.—Ne connaissez-vous pas une partie de la fleur composée ainsi de cinq petites feuilles ?—Le calice. — Oui, ceci est le calice de la fleur qui s'est desséché, mais qui reste attaché au fruit : un tel calice est ce qu'on appelle un calice persistant.—Quelles sont les parties de la fleur que nous avons retrouvées dans le fruit ? Comment appelez-vous ce calice ?—Nous retrouverons encore ici d'autres parties de la fleur.

Quelle est la couleur de la pomme que vous avez en main ? Coupez-la en travers comme je coupe la mienne ; regardez à l'intérieur : a-t-elle la même couleur qu'à l'extérieur ?—Non, elle est blanche.—Ne pourriez-vous pas déjà distinguer deux parties dans ce fruit ? Une partie extérieure, rougeâtre et une partie intérieure, blanchâtre.—Quelle est la plus épaisse ? Enlevez avec votre canif un morceau de la partie extérieure ; faites disparaître la substance blanche qui y est attachée à l'intérieur : que direz-vous de cette partie ? C'est une membrane très mince, de couleur rougeâtre (ou verte, selon le fruit, ou d'autre couleur).—Où est-elle placée ?—Elle enveloppe tout le fruit. — Cette partie s'appelle épicarpe. (Expliquer la composition de ce mot, rappeler le mot épiderme, que les élèves connaissent déjà.)

Enlevez aussi un morceau de la partie blanche ; prenez-le entre les doigts ; pres-

sez : qu'arrive-t-il ?—Elle s'écrase facilement.—Quelle qualité lui donnerez-vous ? Si vous pressez fort, n'en voyez-vous rien sortir ?—Il en sort un liquide.—Ce liquide, c'est ce qu'on appelle le jus, et parce que cette partie de la pomme renferme du jus, quelle qualité lui donnerez-vous ?—Cette partie blanchâtre, molle et juteuse, s'appelle le mésocarpe (au milieu du fruit.)—Que ferez-vous du mésocarpe ?— Nous le mangerons.—Comment appelons nous ce que nous mangeons dans les animaux ?—Eh bien, on appelle quelquefois ceci la chair du fruit ; et comment pourriez-vous qualifier un fruit qui a de la chair ?—Un fruit charnu.

Jusqu'ici, on ne s'est occupé que de l'observation ; on s'est constamment attaché à habituer l'enfant à bien voir, en éloignant avec soin tout ce qui aurait pu le distraire. Cet exercice a fourni matière à une petite rédaction : il faut maintenant une leçon de français. A cette fin, on reprendra la leçon en s'attachant à la forme et à l'orthographe, on reviendra sur l'explication des mots épicarpe et mésocarpe, que l'on décomposera à la planche noire, et l'on écrira le sommaire suivant :

La Pomme.

De quel arbre elle est le fruit ?—A quoi elle succède.—Pédoncule.—Calice.—Epicarpe.—Mésocarpe.

N. B.—Nous ne prétendons pas qu'il soit nécessaire d'employer ces deux derniers mots ; l'instituteur qui croit bon de ne pas les donner à ses élèves, désignera ces deux parties d'une autre façon : l'essentiel, c'est que les enfants sachent les distinguer. Nous croyons pourtant qu'arrivé au troisième degré, on peut les faire connaître.

[A suivre.]

P. RAMOISY.

**DICTÉES D'ORTHOGRAPHE
USUELLE (1).**

I. LE ROUGE-GORGE.

C'était pendant un hiver rigoureux : la terre était couverte de neige ; les villa-

(1) Fautes à relever dans les *Dictées d'orthographe usuelle* de la livraison précédente :—Page 139, 1re colonne, ligne 26 : écrire *tempête* au lieu de *tempête* ; —même page, même colonne, ligne 54 : écrire *physiques* au lieu de *paysiques*.

geois ne sortaient plus de leurs demeures, et les oiseaux ne trouvaient plus dans les champs des grains pour se nourrir. Un petit rouge-gorge, qui avait froid et faim, se réfugia sur la fenêtre d'un bon paysan. Le laboureur ouvrit sa fenêtre, et le petit oiseau entra. Les enfants regardaient cette charmante petite bête avec des yeux brillants de plaisir.

Au printemps, lorsque les arbres retrouvèrent leurs feuilles ; et les prairies leurs fleurs, le paysan ouvrit sa fenêtre, et son petit hôte s'envola dans la prairie voisine, où il construisit son nid et chanta sa joyeuse chanson.

Et voyez : au retour de l'hiver, le rouge-gorge amena sa compagne, et demanda de nouveau l'hospitalité au brave laboureur. Celui-ci et ses enfants se rejouirent beaucoup en voyant que les deux oiseaux les regardaient avec confiance :

“ La confiance éveille la confiance, et l'amitié fait naître l'amitié. ”

II. LES ANIMAUX RUMINANTS.

Les animaux ruminants, comme ceux de l'espèce bovine, n'ont pas de dents incisives à la mâchoire supérieure ; elles sont remplacées par un cartilage qui leur sert de point d'appui pour couper grossièrement les herbes qu'ils avalent à moitié mâchées ; leur langue, très rude, sert à rassembler les végétaux et à en prendre rapidement une grande quantité à la fois. Les aliments se rendent d'abord dans une espèce de poche ou premier estomac ; là ils commencent à fermenter, puis ils reviennent dans la bouche par petites boules pour être mâchés de nouveau, et retournent ensuite dans les autres compartiments de l'estomac où la digestion se complète. Comme tout a été admirablement combiné par le Créateur, on doit remarquer que les dents sont différentes chez les animaux qui doivent déchirer et chez ceux qui doivent broyer ; l'estomac aussi est bien plus compliqué et plus développé dans les ruminants. Les individus de l'espèce bovine, lorsqu'ils mangent avec trop d'avidité les plantes qui fermentent facilement, sont sujets au gonflement ou météorisation ; afin d'éviter ce danger, on doit, avant de leur donner à manger, bien examiner s'ils n'ont pas le flanc gauche gonflé, et si le repas précédent est complètement passé ; avec cette précaution, on évitera presque toujours le danger.

III. L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME.

N'est-il pas vrai que nous avons, au fond du cœur, la pensée et le désir de la *vie future* ? Sans doute, à votre âge (1), on ne pense pas encore à l'*immortalité* pour soi-même, parce qu'on a la vie devant soi ; mais vous y pensez déjà pour *ceux* que vous chériez, et qui ne sont plus. Et plus tard, quand vous aurez un peu vieilli, vous y penserez pour vous-mêmes. Ce désir pourrait-il être trompeur ? N'est-ce pas la nature, n'est-ce pas Dieu lui-même qui l'a mis au fond de vos âmes ? Et pourquoi votre désir ne serait-il pas satisfait ? L'âme, étant autre chose que le corps, n'est pas nécessairement enveloppée dans la ruine du corps ! Elle peut lui survivre, comme l'habitant survit à sa maison qui croule. Et il est juste, il est nécessaire qu'elle lui survive.

En effet, l'homme qui accomplit son devoir a droit à une récompense, et à une récompense qui soit l'équivalent de son mérite. Or, *il ne la trouve pas toujours ici-bas*. Ni le témoignage de la conscience, ni l'estime publique, ni les avantages qui résultent de la pratique de certaines vertus, ne suffisent à récompenser l'honnête homme de ses travaux et de ses souffrances. (COMPAYRÉ.)

J. O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

(Corrections à faire dans les *Difficultés orthographiques* de la livraison précédente : — Page 140, 1^{re} colonne, ligne 12 : écrire *ose* au lieu de *ôse* ; — même page, même colonne, note (2) : écrire *alèse* au lieu de *alése*.)

I.

« *Attirer l'attention des élèves sur la signification des mots en italique.* »

Nous devons être reconnaissants *envers* nos bienfaiteurs.

L'*envers* de cette étoffe est presque aussi beau que l'*endroit*.

(LITTRÉ.)

Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'*août*.

(LA FONTAINE.)

Je ferai ce fossé avec une *houe*.

Les *houx* viennent dans les bois.

C'est l'intérêt ou la vanité qui sont les sources secrètes des louanges.

(MASSILLON.)

Était-ce là une de ces tempêtes par où le ciel a besoin de se décharger quelquefois ?

(BOSSUET.)

On se laisse aller aux *appas* trompeurs des passions.

(FÉNELON.)

Les vers, les moucheron, sont de bons *appâts* pour prendre des poissons.

(ACADÉMIE.)

Ces soldats ont manqué à l'*appel*.

Les plaisirs les plus dangereux, on les *appelle* des délassements nécessaires ; les médisances les plus cruelles, des vérités publiques et innocentes.

(MASSILLON.)

Souvent l'*apprêt* des viandes coûte plus que les viandes mêmes.

(ACADÉMIE.)

Il faut que le mal soit puni et le bien récompensé *après* cette vie.

(FÉNELON.)

Ce jeune homme est un mal *appris*.

La comédie *apprend* à rire sans aigreur.

(BOILEAU.)

Il a beaucoup *appris*, parce qu'il a beaucoup souffert.

(DE BROGLIE.)

La tête de ce scélérat est à *prix*.

Ce vieillard ne peut marcher sans un *appui*.

(ACADÉMIE.)

Sur qui dans son malheur voulez-vous qu'il s'*appuie* ?

(RACINE.)

Les Perses faisaient grand usage de l'*arc* et du carquois où étaient renfermées les flèches.

(ROLLIN.)

Cet homme *arque* une pièce de bois.

Les gendarmes ont remplacé les *archers*.

(ACADÉMIE.)

Sous le mobile *archet* la corde a retenti.

(VIGÉE.)

II.

L'*are* est un carré dont chacun des côtés a dix mètres.

Ce négociant *arrhe* des marchandises.

Le marché est-il conclu ? donnez des *arrhes*.

(ACADÉMIE.)

L'*ars* sépare le poitrail de l'avant-bras.

(LECOQ.)

Un vermisseau, une fourmi, un moucheron, montrent cent fois plus d'*art* que l'horloge la plus parfaite.

(FÉNELON.)

Il consentait d'être en place publique Guindé la *hart* au col, étranglé court et net.

(LA FONTAINE.)

(1) L'auteur s'adresse ici à des enfants.

On appelle poissons osseux ceux qui ont des arêtes solides.

(DUMÉRIL.)

Gènes est située au pied d'un contre-fort de l'Apennin, qui se partage en deux arêtes, l'une dirigée au levant, l'autre au couchant.

(THIERS)

Lorsqu'on siffle le cerf, ou qu'on l'appelle de loin, il s'arrête tout court.

(BUFFON.)

Ils ont tous porté l'armet et endossé la cuirasse.

(LA BRUYÈRE.)

Nos légions s'armaient contre leur liberté.

(CORNEILLE)

Un jour voit périr une armée,
Mais un peuple ne meurt jamais,

(C. DELAVIGNE.)

Le fanatisme a souvent armé les peuples les uns contre les autres.

(ACADÉMIE.)

Les armons de ce carrosse ont besoin d'être réparés.

Armons notre œil d'un microscope, et étudions ce ciron presque imperceptible.

(VIREY.)

Ces gens arrangèrent leur maison avant leur départ.

Quoique vous soyez persuadé que la raison est pour vous, faut-il pour cela faire la harenrière comme vous faites ?

(DANCOURT.)

L'asperge commune fleurit en France dans le mois de juin et de juillet.

(MIRBEL.)

Le prêtre asperge les fidèles d'eau bénite.

J.O.C.

Phrases à corriger.

1. Qui mit tout en œuvre pour empêcher que cette cause patriotique triomphât ?
2. Cependant les années se sont succédées sans toutes se ressembler ; les gouvernements ont passé de même.
3. En arrivant à chaque station il y a des monticules de légumes.
4. C'est du trésor de cette église que sont sortis les reliques de St-Fidèle.....
5. Vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, personne n'eut à un plus haut degré (que Charlemagne) l'art de faire les choses les plus grandes avec facilité, les difficiles avec promptitude.
6. Nos premiers parents se réfugièrent

et établirent leur demeure sur le mont des Oliviers depuis devenu si célèbre dans tout l'univers.

7. Mon fils, dit Adam à Seth, que pourras-tu chercher au Paradis dont le Seigneur m'a banni dans sa colère ?

8. Nous sommes demeurés quatre jours dans cette ville (Londres), et nous l'avons parcourue en tout sens, toujours en chemin de fer ou en voiture.

9. C'est là (Hyde Park, Londres), que les heureux du siècle vont s'amuser et faire bombance ; cependant, l'on y rencontre quelques Lazare, qui se tiennent à la porte et sollicitent, en dépit de la loi, quelques aumônes.

10. Cette église, qui est très ancienne, est converti et rempli de ces précieuses reliques : voilà son plus bel ornement, son trophée incomparable.

11. J'ai plusieurs objets de piété qui ont été déposés dans l'écuelle qui a servie à la Ste-Famille, et qui ont aussi touché à la sainte maison (maison de Nazareth).

12. Notre pèlerinage accompli, nous avons pris de suite la route de Rome.

Corrections.

- 1 ne triomphât.
- 2 se sont succédé.....
3. En arrivant à chaque station, le voyageur aperçoit des monticules de légumes.
- 4 sont sorties.....
5. Vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, Charlemagne posséda mieux que personne l'art.....
6. Nos premiers parents se réfugièrent sur le mont des Oliviers, depuis devenu si célèbre, et y établirent leur demeure.
- 7 d'où le Seigneur.....
8. Nous avons demeuré.....
- 9 quelques Lazares.....
- 10 est convertie et remplie..... son trophée
- 11 à l'écuelle dont s'est servie la Ste Famille
- 12 tout de suite.....

J O. C.

PROBLÈMES DIVERS.

I. Trois frères ont à partager par égales portions \$8238. Quelle sera la part de chacun ?

Réponse : \$2746.

Solution :

$$\frac{\$8238}{3} = \$2746, \text{ part de chacun.}$$

II. Seize quintaux de sucre coûtent \$224. A combien revient le quintal ?

Réponse : \$14.

Solution :

$$\frac{\$224}{16} = \$14, \text{ prix du quintal de sucre.}$$

III. Un épicier a vendu, le lundi, pour \$21.80 de marchandises ; le mardi, pour \$21.40 ; le mercredi, pour \$14.20 ; le jeudi, pour \$15.20 ; le vendredi, pour \$18, et le samedi, pour \$24.60 ; combien a-t-il vendu par jour en moyenne ?

Réponse : \$19.20.

Solution :

$$\$21.80 + \$21.40 + \$14.20 + \$15.20 + \$18.00 + \$24.60 = \$115.20, \text{ montant des diverses ventes.}$$

$$\frac{\$115.20}{6} = \$19.20, \text{ moyenne des ventes.}$$

IV. Un marchand a fait l'achat de 54 minots de blé à \$1.50 le minot, 70 minots de seigle à \$0.95, 130 minots d'avoine à \$0.45 ; il propose de payer le tout en 6 mois et par égales portions. On demande : 1^o quelle somme totale il doit ; 2^o ce qu'il aura à payer chaque mois.

Réponse : 1^o \$206 ; 2^o \$34 33 $\frac{1}{3}$.

Solution :

$$\$1.50 \times 54 = \$81.00, \text{ ce qu'a coûté le blé.}$$

$$\$0.95 \times 70 = \$66.50, \quad \text{ " " le seigle.}$$

$$\$0.45 \times 130 = \$58.50 \quad \text{ " " l'avoine.}$$

$$\$81.00 + \$66.50 + \$58.50 = \$206.00, \text{ somme que doit le marchand.}$$

\$206.00

$$\frac{\$206.00}{6} = \$34.33\frac{1}{3}, \text{ ce qu'il}$$

aura à payer chaque mois.

V. La longueur d'un jardin est de 35 verges, sa largeur de 17 verges. Combien a-t-il de verges carrées de surface ?

Réponse : 595 verges carrées.

Solution :

$$35 \times 17 = 595 \text{ verges carrées, surface du jardin.}$$

VI. Une chambre de 20 verges carrées de surface a 5 verges de longueur. Combien a-t-elle de largeur ?

Réponse : 4 verges.

Solution :

$$\frac{20}{5} = 4 \text{ verges, largeur de la chambre.}$$

VII. Un préau de 333 verges carrées de surface a 9 verges de largeur. Combien a-t-il de longueur ?

Réponse : 37 verges.

Solution :

$$\frac{333}{9} = 37 \text{ verges, longueur du préau.}$$

VIII. A 60 centins la verge carrée, combien coûtera un plancher de 9 verges de long sur 8 verges de large ?

Réponse : \$43.20.

Solution :

$$9 \times 8 = 72 \text{ verges, surface du plancher.}$$

$$\$0.60 \times 72 = \$43.20, \text{ ce que coûtera le plancher.}$$

IX. Un courrier qui fait 7 milles à l'heure a déjà franchi 91 milles sur une distance de 497 milles qu'il avait à parcourir. Combien mettra-t-il d'heures à parcourir le reste ?

Réponse : 58 heures.

Solution :

$$497 - 91 = 406, \text{ nombre de milles restant à parcourir.}$$

$$\frac{406}{7} = 58, \text{ nombre d'heures demandé.}$$

X. Une fontaine donne 2 gallons d'eau à la minute ; combien mettra-t-elle de minutes à achever de remplir un bassin de la contenance de 116 gallons à moitié plein ?

Réponse : 29 minutes.

Solution :

$$\frac{116}{2} = 58 = \text{la moitié de la contenance du bassin.}$$

$$\frac{58}{2} = 29, \text{ nombre de minutes demandé.}$$

XI. Une étoffe a 2 verges de largeur et 54 verges de longueur ; on demande combien elle pourra couvrir de verges carrées ?

Réponse : 108 verges carrées.

Solution :

$$2 \times 54 = 108, \text{ nombre de verges carrées demandé.}$$

XII. On veut tapisser un mur de 13 verges de longueur ayant 4 verges de hauteur, avec une étoffe de 2 verges de largeur ; combien en faudra-t-il de verges ?

Réponse : 26 verges.

Solution :

$$13 \times 4 = 52 \text{ verges, surface du mur.}$$

$$\frac{52}{2} = 26, \text{ nombre de verges demandé.}$$

J. O. C.

TRIBUNE LIBRE.

Société Historique de Montréal.

SÉANCE DU 25 AVRIL, 1883.

Présidence de M. l'abbé VERREAU.

Présents : l'hon. P. J. O. Chauveau, M. le juge Baby, M. le juge Papineau, MM. R. Bellemare, le chevalier Latour, le comte d'Orsonnens, L. W. Marchand, U. E. Archambault, S. Rivard, N. Bourassa, J. O. Cassegrain.

Lecture et adoption des minutes de la séance précédente.

Election des officiers :

Président.....	MM. L'ABBÉ VERREAU ;
Vice-président	LE JUCE BABY ;
Secrétaire.....	R. BELLEMARE ;
Trésorier.....	L. W. MARCHAND ;
Bibliothécaire.	LE CHEVALIER LATOUR ;
Sous-secrétaire.	J. O CASSEGRAIN ;
" bibliothécaire.	G. GERVAIS.

M. le président présente à la Société : *Rapport annuel des Officiers de Santé de la cité de Montréal* — 1872 ; — *Patent Circular containing 1st " The Copyright Act of 1868 "* — 2nd *" The Trade Mark and Desing Act of 1868 "* — 3rd *" The Patent Act of 1869 "* — Ottawa, 1869 ; — *Circulaire du Bureau des Brevets contenant les Règlements et Formules des Brevets d'Invention* — Ottawa, 1869 ; — *Speech of the Hon. sir John A. Macdonald on introducing the Bill to give effect to the Treaty of Washington* — 1872 ; — *Stanislas de Kostka* — Montréal, 1879 ; — *Invasion du Canada, 1re et 2de partie* — Montréal, 1873 ; — *Echange des prisonniers aux Cèdres pendant la guerre américaine de 1775* — Montréal, 1873 ;

Au nom de M. U. E. Archambault : *Le Saguenay et le Lac St-Jean*, Ottawa, 1879 ; — *Histoire de la Littérature canadienne*, par Lareau — Montréal, 1873 ; — *Cours d'études des écoles sous le contrôle des Commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal*, 1877 ; — *Prospectus de l'Académie Commerciale catholique et de l'Ecole Polytechnique de Montréal*, 1874 ; — *Académie Commerciale catholique de Montréal — Année académique 1871-72, 1872-73, 1873-74, 1874-75, 1875-76, 1876-77, 1877-78, 1878-79, 1879-80, 1880-81* ; — *Rapport du Principal de l'Ecole Polytechnique de Montréal au Surintendant de l'Instruction publique*, 1881 ; — *The Stereometricon* — Originator, C. Baillargé ; Promoter : Thomas Whity — Montréal, 1880 ; — *Lettre aux hon. membres du Conseil exécutif, du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de la province de Québec*, par M. l'abbé Rousselot — Montréal, 1880 ; — *Mémoire : Finances des Commissaires d'écoles cath. de Montréal*, 1881 ; *Tableau comparatif des sommes dépensées annuellement pour l'entretien des écoles au Canada et aux Etats-Unis* — Montréal, 1881 ; — *Mémoire présenté par les instituteurs laïques de la prov. de Québec aux*

Evêques de la dite province, 1881 ; — *Comité cath. du Conseil de l'Inst. publique : Comptes-rendus des séances du 11 oct. 1875, du 11 nov. 1879, du 1er juin et du 20 oct. 1880* ; — *Liures approuvés par le Conseil de l'Inst. publique de la prov. de Québec* ; — *Organisation pédagogique des écoles de la prov. de Québec*—Paris, 1878 ; — *Catalogue de l'exposition de la prov. de Québec à l'Exposition universelle de Paris*—1878 ; — *Journal de l'Instruction publique*, vol. I, n° 7 ; — *Acte concernant l'Inst. pub. dans la prov. de Québec* ; — *Acte d'éducation de la prov. de Québec* ; — *Acte relatif à l'Inst. pub. dans la prov. de Québec* ; — *La France et le Canada français*—Montréal, 1880 ; — *Convention nationale de Québec, juin, 1880*—Programme général ; — *Convention nationale de Québec juin, 1880*—Programme adopté ; — *Le vingt-quatre juin 1880*—Journal publié à l'occasion de la Convention canadienne-française à Québec ;

Puis, les ouvrages dont les noms suivent : *Proceedings of the American Antiquarian Society : Oct. 21, 1857—April 28, 1858—April 27, Oct. 21, 1859—April 25, Oct. 22, 1860—April 24, Oct. 21, 1861—April 30, 1862—April 29, Oct. 21, 1863—April 7, Oct. 21, 1864—April 26, 1865—March 16, 1866—April 24, Oct. 21, 1867—April 29, Oct. 21, 1868—Oct. 21, 1869—April 27, Oct. 21, 1870—April 26, Oct. 21, 1871—April 23, 1872—April 30, Oct. 21, 1873—April 29, Oct. 21, 1874—April 28, Oct. 21, 1875—Oct. 21, 1876—March 20 (special meeting), April 25, 1877—April 28, Oct. 21, 1880—April 27, 1881* ; — *Histoire de cinquante ans (1791-1841)*, par Bedard—Québec, 1869 ; — *Charles de Ribbe et le Livre de la Famille*, par L. A. Brunet—Montréal, 1882 ; — *Souvenirs et Légendes*, par l'hon. P. J. O. Chauveau—Québec, 1877 ; — *Notes sur les Régîtres de N.-D., de Québec (1re partie)*, par Ferland—Québec, 1854 ; — *Bulletin bibliographique, Tableau chronologique*, par M. l'abbé Provancher ; — *Etudes sur la colonisation du Bas-Canada*, par S. Drapeau—Québec, 1863 ; — *Notice sur l'Eglise de N.-D. de Montréal*, par M. l'abbé Rousselot—Montréal, 1880 ; — *Pamphlet sur la colonisation dans la vallée de l'Ottawa, etc.*, par M. le curé Labelle—Montréal, 1880 ; — *L'Amérique avant Christophe Colomb*, par O. Dunn—Montréal, 1875 ; — *Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital-général de Québec*—Québec, MDCCCLXXXII ; — *Nouvelle Note sur les Antiquités aborigènes trouvées à Montréal*, par W. Dawson ; — *Annuaire de Ville-Marie, Supplément à*

l'édition de 1864, 2e, 3e, 4e livraison, par Latour ; — *Jugement erroné de M. Ernest Renan sur les langues sauvages*, par N. O.—Montréal, 1864 ; — *Etudes philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique*, par N. O.—Montréal, 1868 ; — *Eleventh Meeting of the American Association for the advancement of Science*—Montreal, 1857 ; — *Considérations sur les effets qu'ont produits en Canada la conservation des établissements du pays, les mœurs, l'éducation, etc., de ses habitants, etc.*—Montréal, 1809 ; — *Analyse d'un entretien sur la conservation des établissements du Bas-Canada, des loix, des usages, etc., de ses habitants*—Montréal, 1826 ; — *Nicholas Upsal*, par Augustine Jones—Boston, 1880 ; — *De la Tenure seigneuriale eu Canada, et projet de commutation*, par J. C. Taché—Québec, 1854 ; — *Address at the Bar of the Leg. Ass. of Canada, on behalf of certain Proprietors of Seigniories in Lower-Canada*, par Christopher Dunkin—Quebec, 1853 ; — *Return with Despatches and Correspondence relative to the Seigniorial and Feudal Tenure in Lower-Canada*—Québec, 1852 ; — *Question seigneuriale : Tables, Actes, Jugements*—1854 ; — *Pièces et Documents relatifs à la Tenure seigneuriale*—Québec, 1852 ; — *Seigniorial Questions : Décisions des Tribunaux du Bas-Canada, vol. A et B*,—1856 ; — *Documentary History of New-York, vol. II* ; — *Etat indiquant les noms, âge et résidence des Miliciens de 1812-15, etc.*—Ottawa, 1876 ; — *Historical Address on the 100th Anniversary of the Battle and Massacre of Wyoming-Wilkes-Barre, Pa.*—1878 ; — *The Genesee County Pioneer Association : A History of its organisation, etc.*—Batavia, N. Y., 1874 ; — *Livingston County Historical Society : Third Annual Meeting*—Dansville, N. Y., 1879 ; — *Oswego County Fifty Years ago : Address delivered before the Old Settlers' Association at Mexico, August 21, 1879*, par l'hon. R. H. Tyler ; — *The Battle of Groton Heights, the Massacre of Fort Griswold, and the Burning of New-London*, par John J. Copp ; — *The Correct Arms of the State of New-York, as established by law since March 16, 1778*, par Henry A. Holmes—Albany, N. Y., 1880 ; — *Transactions of the Literary and Historical Society of Québec, vol. IV, part. 1, 1843—New Series, part. 4, session of 1865-66—Sessions of 1880-81* ; — *Missouri Historical Society, — Publication Nos. 5 and 6* ; — *Proceedings of the Rhode-Island Historical Society, 1880-81* ; — *Report and Collections of the Nova-Scotia Historical Society for the year 1878, vol. I* ; — *Transac-*

tions of the Kansas State Historical Society, vols. I and II, 1881 ;—The New-England Historical and Genealogical Register, No. CXLII, vol. XXXVI, April, 1882—No. CXLVII, vol. XXXVII, April, 1883 ;—*Vie de Mlle Mance et Histoire de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie dans l'Île de Montréal, en Canada*, tome I, II, 1854 ;—*Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, pour l'année 1881-82* ;—Série complète des *Documents parlementaires de la 5e Session du 5e Parlement de la Puissance du Canada*, 1883 ;— etc., etc.

Les comptes de M. le trésorier sont examinés et approuvés.

M. Chauveau demande que la 5e proposition du compte-rendu de la dernière séance soit modifiée de manière qu'elle se lise ainsi :

M. Bellemare propose que l'hon. juge Baby représente la Société Historique à la prochaine séance de la Société Royale du Canada.

M. Rivard suggère que la Société demande à échanger ses travaux avec ceux de la Société des Economistes et de la Société de Géographie de Paris, et de la Société de Géographie de Québec.

Sur la proposition de M. Chauveau, M. X. Marmier, de l'Académie française, est nommé membre honoraire, et MM. Charles de Bonnechose et O'Reilly, de Rouen (France), sont nommés membres correspondants de la Société.

Sur la proposition de M. le juge Baby, M. Raoul de Beaujeu et M. Cyrille Tessier (de Québec) sont nommés membres actifs.

Sur la proposition de M. le comte D'Orsonnens, M. le Dr Vallée, de Québec, est nommé membre actif.

Sur la proposition de M. Bellemare, M. E. L. de Bellefeuille est nommé membre actif.

M. le président suggère que la Société demande au gouvernement que les Archives judiciaires de cette ville ne soient transportées à Québec qu'un volume à la fois ; qu'elle le prie aussi de faire copier ou imprimer les Archives du Conseil Supérieur, et que dans le cas où il consentirait à les imprimer, elle contribue pour un certain montant aux frais de publication.

Et la séance est ajournée.

J. O. CASSEGRAIN,

Sous-secrétaire.

LECTURE POUR TOUS.

VARIÉTÉS.

Un curieux a fait le calcul ci-après, qu'il est facile de vérifier :

La ville de Lyon consomme annuellement 1 million de kilogrammes de soie montée ou tordue de différentes manières. Il faut 4 cocons pour produire 1 gramme de soie ; la consommation lyonnaise en absorbe donc à elle seule 4 milliards 200 millions. La longueur du fil de soie d'un cocon est en moyenne de 500 mètres. Les 4 milliards 200 millions filés annuellement par l'industrie lyonnaise formeraient ensemble, d'après cela, un fil de 2,100 milliards de mètres, ou 2 milliards 100 millions de kilomètres.

Cette longueur ferait 14 fois la distance de la terre au soleil, et 5,494 fois celle de la lune à la terre. Elle ferait aussi 52,505 fois le tour de la terre à l'équateur, et 200,000 fois le tour de la lune.

—Pâques tombait cette année le 25 mars. Ce fait ne s'est présenté qu'en 1663, 1674, 1731 et 1742, et ne se renouvelera dans ce siècle qu'en 1894, et dans les siècles suivants en 1951, 2035, 2046, 2057, 2103, 2114, 2125, 2198. D'après les dispositions du concile de Nicée, Pâques ne peut tomber au plus tôt que le 22 mars, ce qui arrive quand la pleine lune qui fixe la fête tombe le 21 mars, et que ce jour est un samedi.

Il est évident que la réunion de ces deux circonstances est extrêmement rare. Elle a eu lieu en 1598, 1693, 1761, 1818, et se renouvelera en 1970, 2076 et 2114 ; dans les trois siècles suivants, Pâques ne tombera jamais le 22 mars.

Pâques, d'autre part, ne peut tomber au plus tard que le 25 avril, ce qui a eu lieu dans les années 1666 et 1734, et se répètera en 1886, 1913, 2117, 2269.—*Annales catholiques*.

—Le ministère des cultes en France vient de dresser la statistique des ecclésiastiques séculiers, c'est-à-dire de tous ceux qui ne font pas partie des congrégations religieuses.

Le nombre total de ces ecclésiastiques est de 55,385 ; il se décompose ainsi : archevêques et évêques, 87 ; vicaires généraux titulaires, 182 ; chanoines, 751 ;

secrétaires d'évêchés, 130; curés, 3,397; desservants, 29,752; vicaires, 10,379; prêtres auxiliaires, 4,617; aumôniers, 2,686; supérieurs, directeurs et professeurs de grands séminaires, 703; supérieurs, directeurs et professeurs d'écoles secondaires ecclésiastiques, 3,101.—Total : 55,385.

Il y a, en outre, 5,538 élèves de grands séminaires, et 2,134 élèves de maisons secondaires ecclésiastiques.

—*Accroissement du catholicisme aux Etats-Unis.*—En 1883, l'Eglise catholique aux Etats-Unis est ainsi composé : 33 archevêques, 89 évêques, 6,546 prêtres, 1,434 séminaristes, 1241 églises, 1180 chapelles, 31 séminaires, 81 écoles supérieures, 679 académies, 2497 écoles de paroisses donnant l'instruction à 428,642 élèves, 275 asiles pour les orphelins, 185 hôpitaux. Le nombre des catholiques est de 6,832,954.

Si on compare ces chiffres avec ceux de 1835, on trouve que les 13 diocèses alors existants ont atteint le chiffre de 72, augmentation 59. Au lieu de 14 archevêques ou évêques, il y en a 72, augmentation 58. Au lieu de 272 églises, on compte 7,421 églises ou chapelles, augmentation 7,149. En 1835, on trouvait seulement 237 prêtres; aujourd'hui on en trouve 6,546, augmentation, 6,219. Il y a 19 séminaires et 72 collèges de plus. L'accroissement de la population catholique pendant cette période de 50 ans a été de cinq millions et demi.—*L'Angelus de Détroit.*

—*Statistiques des progrès du catholicisme dans le monde entier.*—Les détails statistiques suivants donneront une idée des progrès de l'Eglise catholique dans le monde entier, depuis l'époque de la révolte de Luther contre l'autorité divine.

En 1500, au moment où éclata la réforme, le nombre des catholiques dans le monde entier était de 80 millions. En 1881, ce nombre était, en Europe, de 149 millions; dans les deux Amériques de 47 millions; en Asie de 4½ millions; en Afrique de 1 million; en Australie et en Polynésie de 500,000; en tout 202 millions dans le monde entier. Les protestants sont au nombre de 106 millions.

Ainsi, malgré toutes les attaques qu'a eu à subir l'Eglise depuis le schisme du 16e siècle et les hérésies qui s'en sont suivies, le nombre des catholiques est

deux fois et demie plus grand aujourd'hui qu'il ne l'était quand éclata la Réforme. En outre, l'accroissement dans le nombre des catholiques depuis le commencement du protestantisme est de 122 millions, ou 96 millions de plus que le nombre des protestants, parmi lesquels on compte, comme on le sait bien, beaucoup de personnes qui ne sont pas plus protestantes que mohométanes, car elles sont réellement rationalistes ou bien indifférentes à toute religion.—*Semaine religieuse de Montréal.*

—*Sépulture de quelques patriarches.*—On sait, ou plutôt on ne sait généralement pas, que le lieu de sépulture d'Abraham, de Sara, d'Isaac, de Rebecca, de Jacob et de Lia, la double caverne de Macphelah, près d'Hébron, est encore aujourd'hui intacte comme aux temps bibliques; les restes du patriarche et des siens y sont conservés dans des sarcophages en pierre.

Malheureusement, depuis les Croisades, aucun chrétien n'a pu y avoir accès; dans ces dernières années, le prince de Galles et le prince impérial d'Allemagne ont, munis de firmans du sultan, été admis à pénétrer dans la mosquée qui est construite sur ce lieu sacro-saint; mais ils n'ont pu aller qu'à l'entrée de la grotte, qu'on n'a jamais voulu éclairer en leur présence.

Un architecte italien, M. Pierotti, a, en se déguisant en Arabe, réussi à descendre quelques marches de l'escalier qui conduit dans la caverne, et à apercevoir les sarcophages en marbre, rangés l'un à côté de l'autre, où se trouvent les corps des premiers ancêtres du peuple d'Israël, embaumés très probablement selon les procédés égyptiens.

PENSÉES DIVERSES.

On abuse quelquefois du malheur d'un homme pour attaquer sa probité.

(DUCLOS.)

La plus douce consolation d'un homme affligé, c'est la pensée de son innocence.

(BOSSUET.)

La soif de l'or, voilà le principe des crimes et des malheurs.

(FLORIAN.)

Disseur de bons mots, mauvais caractère.

(PASCAL.)

Il y a des reproches qui louent, et des louanges qui médisent.

(LA ROCHEFOUCAULD.)

L'âme, comme le corps, ne se développe que par l'exercice.

(BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

Rien n'est constant dans le monde, ni les fortunes les plus florissantes, ni les amitiés les plus vives, ni les réputations les plus brillantes, ni les faveurs les plus enviées.

(MASSILLON.)

Un homme qui dit oui, ou non, mérite d'être cru, son caractère jure pour lui.

(LA BRUYÈRE.)

Ce n'est pas seulement par des paroles que la sensibilité s'exprime : c'est par l'air, le regard, les accents, et le son de la voix.

(SUARD.)

En regardant l'homme comme de loin, nous y apercevons d'abord une âme et un corps liés par un nœud inconnu, qui fait que les impressions du corps passent à l'âme, et que les impressions de l'âme au corps, sans que personne puisse concevoir le moyen de cette communication. Ensuite, en s'en approchant de plus près, on voit que ce corps est une machine composée d'une infinité de ressorts, et que l'âme est une nature intelligente, capable de bien et de mal, de bonheur et de misère.

(NICOLE.)

L'âme voit la couleur par l'organe de l'œil, et entend les sons par l'organe de l'oreille ; mais elle peut cesser de voir ou d'entendre, sans que pour cela elle cesse d'être, parce que l'âme n'est point précisément ce qui voit la couleur, ou ce qui entend les sons, elle n'est que ce qui pense. Or, comment peut-elle cesser d'être telle ? Ce n'est point par le défaut d'organe, puisqu'elle n'est point matière, ni par le défaut d'objet tant qu'il y aura un Dieu et d'éternelles vérités. Elle est donc incorruptible.

(LA BRUYÈRE.)

Feuilleton du "Journal de l'Instruction publique."

ZACHARIE LE MAITRE D'ECOLE

DEUXIÈME PARTIE

AURORE

V

Anacréon a loué la cigale dans ses vers ; mais les saints ne l'ont pas négligée ; saint François, qu'il faut toujours citer quand on s'occupe de la nature et de ceux qui l'ont aimée, n'oublia pas les cigales et ne dédaigna point d'en apprivoiser. Dans un figuier de Notre-Dame des Anges, une d'elles s'était fixée, et son

chant encourageait les religieux à célébrer les louanges du Seigneur, en même temps qu'il leur procurait une distraction innocente. Un jour, tandis que François d'Assise, frère Pacifique et un groupe de moines se promenaient dans le jardin, la cigale se mit à chanter ; François d'Assise l'appella, elle vint se poser sur sa main. Il lui commanda de louer le Seigneur ; elle chanta jusqu'à ce que le saint lui eut ordonné de retourner à sa première place. A partir de cette époque elle descendit chaque jour à pareille heure se poser sur la main du Bienheureux ; celui-ci la caressait, l'invitait à chanter, lui rendait la liberté. Un jour il dit à ses frères : « Depuis longtemps cette cigale nous réjouit et nous convie à la prière ; qu'elle aille remplir ailleurs sa douce mission. » « Alors, ajoute frère Pacifique, la cigale s'envola et on ne la revit plus... »

Aimez-la cette verte chanteuse des fougères, cette musicienne du pauvre. L'épervier la détruit et la chasse ; que la main de l'enfant ne lui soit jamais cruelle. La cigale possède une voix comme l'oiseau, des ailes de gaze comme la svelte demoiselle, elle est gracieuse et charmante ; si par caprice vous la faites jamais captive, imitez François d'Assise, rendez-lui vite la liberté après l'avoir entendue.

LEGENDE.

LE CIBOIRE DE CIRE.

Une nuit des voleurs pénétrèrent dans une église de village, profanèrent le tabernacle, en déroberent le ciboire d'or, puis s'éloignèrent chargés de leur sacrilège butin. Dans le premier moment ils ne s'aperçurent pas qu'une hostie était demeurée au fond du vase sacré ; ils la virent tandis qu'ils traversaient un champ-pet, croyant la dérober à jamais aux regards des hommes, ils la jetèrent dans une ruche et s'enfuirent.

Au matin le maître du rucher visitant ses avettes demeura surpris de ne point voir comme d'ordinaire ses butineuses au travail. Pas une abeille sur les fleurs, pas une abeille sur les arbres ! Mais ce qui le surprit bien davantage, ce fut d'entendre sortir de l'une des maisons d'avettes un bourdonnement d'une telle harmonie que l'on eût dit les cantiques mystérieux des anges.

L'admiration fit place à la surprise dans

le cœur du pauvre homme ; une curiosité ardente l'empêchant de dormir, il se leva au milieu de la nuit afin de savoir si le concert avait pris fin avec le jour. Prodiges sur prodiges ! Le courtil embaumait de parfums inconnus, et au milieu de l'obscurité du ciel et de la terre, rayonnait lumineuse et tout en flammes, la ruche que les abeilles n'avaient point abandonnée.

Le laboureur, éperdu à la vue de ce miracle, court au presbytère, réveille le prêtre et le supplie de le suivre. D'abord le recteur croit à quelque illusion du pauvre homme ; mais vaincu par ses instances, il marche avec lui jusqu'au jardin : la ruche brillait toujours, et toujours y résonnait la symphonie des abeilles.

Le prêtre s'agenouille, ouvre la ruche, et pénétré d'admiration et de joie, paraît plongé dans l'extase. Il voyait l'hostie rayonnante, l'hostie jetée là par dédain, s'élever à demi au-dessus d'un ciboire de cire formé par les avettes. Ni le prêtre ni le laboureur ne quittèrent le courtil cette nuit-là. Le bruit du prodige se répandit vite dans le village, et au milieu d'une foule immense, le prêtre enleva de la ruche le ciboire de cire et le transporta dans le tabernacle. Les abeilles avaient suivi le cortège, et durant la pieuse cérémonie l'essaim chanta, mêlant sa voix à celle des fidèles. Et pour que ce miracle portât des fruits non seulement salutaires à l'âme, mais encore profitables aux affligés, deux aveugles sentirent tomber de leurs yeux le voile qui leur cachait la lumière et virent au-dessus de ce ciboire de cire planer l'hostie sauvée, au milieu de l'essaim d'abeilles.

FEUILLETON.

LE CASSEUR DE PIERRES JAPONAIS.

Conté écrit sous la dictée de l'Homme à la Peau-de-Bique.

Il y avait jadis un homme qui cassait des pierres ; son travail était long et rude, son gain modique, et cet homme n'était pas content.

Il soupirait et s'écriait :

« Que ne suis-je riche ! Je me reposerais dans un lit garni de tentures de soie rouge. »

Un Génie descendit du ciel et dit au casseur de pierres :

« Qu'il soit fait suivant ton désir ! »

Le casseur de pierres se trouva riche, et il se reposait dans un lit garni de rideaux de soie rouge.

Le roi du pays vint à passer sur son char ; en avant, en arrière couraient des cavaliers. Au-dessus de la tête du souverain on soutenait un dais de drap d'or, et quand l'homme riche vit cela, il fut humilié que l'on ne tint pas un dais au-dessus de sa tête.

Il soupirait et s'écriait :

« Je voudrais être roi. »

Un Génie descendit du ciel et répondit :

« Qu'il soit fait suivant ton désir ! »

Et le casseur de pierres devint roi.

Au-devant et en arrière de son char couraient des cavaliers, et les courtisans soutenaient un dais de drap d'or au-dessus de sa tête.

Un ardent soleil dardait ses rayons et brûlait sa tête ; l'herbe se trouvait desséchée ; et le roi se plaignit que le soleil lui brûlât le visage. Il trouvait à l'astre du jour une puissance supérieure à la sienne, et il n'était pas content.

Il soupirait et s'écriait :

« Je voudrais être le soleil. »

Un Génie descendit du ciel et répondit :

« Qu'il soit fait suivant ton désir ! »

Le casseur de pierres devint le soleil.

Il dardait ses rayons à droite, à gauche, en avant, en arrière, en bas, en haut : partout il desséchait l'herbe et brûlait le visage des rois.

Un nuage se plaça entre la terre et lui et les rayons de l'astre d'or ne purent transpercer le nuage.

Et le soleil s'irrita de voir une opposition à sa puissance, et il se plaignit en voyant le nuage plus fort que lui-même.

Il n'était pas content.

Et il se plaignait et disait :

« Je voudrais être ce nuage ! »

Un Génie descendit du ciel et lui dit :

« Qu'il soit fait suivant ton désir ! »

Et il fut changé en nuage, et il se plaça entre la terre et le ciel.

Il interceptait les rayons du soleil, et grâce à lui l'herbe restait verte.

Mais la pluie tomba, le nuage fondit et se répandit en larges gouttes sur la terre ; il fit gonfler les rivières dont les débordements entraînaient les troupeaux.

Les torfents dévastèrent les prairies, le nuage changé en eau s'abattit sur une roche qu'il ne réussit pas à ébranler ; et

le torrent mugit sans que la masse gigantesque de granit parût s'apercevoir de l'orage.

Le nuage s'irrita de la résistance de la roche et de l'impuissance du torrent.

Et le nuage, mécontent, s'écria :

" Je voudrais être ce rocher ! "

Un Génie descendit du ciel et lui dit :

" Qu'il soit fait suivant ton désir ! "

Et il devint rocher abrupte, inébranlable ; le soleil ne l'entamait pas, la pluie le laissait insensible,

Et il vint un homme portant un pic sur l'épaule : cet homme voulait briser la roche.

Et le rocher pensa :

" Que signifie ceci ? Un homme est plus puissant que moi ! Il peut broyer mes entrailles de pierre ! "

Il n'était pas content et il s'écria :

" Je suis plus faible que cet homme, et je voudrais être à sa place ! "

Et il redevint casseur de pierres, travaillant rudement pour un faible gain ; et il s'estimait content.

FÊTE DU LABOURAGE EN CHINE.

L'agriculture est le premier des arts chez les Chinois.

Vers le milieu du printemps, l'empereur conduit solennellement une charrue et ouvre quelques sillons. Il se prépare à cette cérémonie par trois jours de jeûne et d'abstinence. Cinquante laboureurs respectables par leurs mœurs et leur âge doivent être présents au travail de l'empereur. Quarante jeunes paysans préparent les instruments aratoires. On choisit quatre ou cinq sortes de grains représentant tous les autres ; l'empereur, revêtu d'habits somptueux, se rend avec toute sa cour au lieu assigné ; il offre un sacrifice pour la conservation et l'abondance des biens de la terre ; après quoi l'empereur saisit la charrue et trace quelques sillons ; les princes, puis les officiers qui l'accompagnent, l'imitent. L'empereur doit ensuite semer les différentes espèces de graines. Le lendemain les paysans, jeunes et vieux, qui suivaient l'empereur, labourent le reste du champ, et le monarque termine la fête en leur distribuant de riches présents. Vers le temps de la moisson, un des premiers officiers de la cour visite le champ, et s'il trouve une tige portant treize épis, il en avertit son maître, qui regarde cette découverte

comme un heureux augure. Tout le grain de ce champ privilégié est recueilli dans des sacs jaunes et renfermé dans un magasin spécial. Il sert dans de grandes solennités, et l'empereur l'offre en sacrifice comme le fruit de son travail. On fait si grand cas de la culture des terres en Chine, que ceux qui se distinguent dans cet art sont élevés au mandarinat.

DÉNÉDICTION DES SEMENCES.

J'ai l'autre jour assisté à une cérémonie qui m'a laissé le cœur profondément attendri. Il n'est pas bon que l'homme vive seul, a dit l'Apôtre ; non l'homme ne saurait vivre seul, il doit vivre près de Dieu, à toute heure et partout ; respirer en lui, pour ainsi dire faire de sa foi l'aliment de son âme, et si bien l'associer à tous les actes de son existence qu'il ne puisse agir et penser sans Dieu. Le grain de blé germe-t-il sans sa permission ? La couvée grandit-elle s'il ne la portège ? Le honneur de l'homme fleurira-t-il si Dieu ne le réchauffe à son soleil d'amour ?

Si l'on oublie le Seigneur dans les ruchers de pierres que l'on appelle les villes, cela se peut hélas ! et, il faut l'avouer, cela est ! Mais aux champs ? c'est impossible. Le Christ ainit trop ces champs et les travaux de la terre pour que les laboureurs cessent de l'invoquer. Ne savent-ils pas que le Sauveur prêchait du haut des montagnes ? qu'il prenait pour sujet de ses paraboles le figuier, le grain, le lierre, la semence, le grain de senevé ? A qui parlait-il ? Aux propriétaires et aux ouvriers de la vigne ; au père de famille qui possédait un champ ; à la pauvre veuve gardant une drachme unique. Le Dieu né dans une étable et qui prit un onagre pour monture le jour de son triomphe, le Dieu qui convoqua les bergers avant les Mages autour de son berceau, ne pouvait qu'aimer les champs.

Dans l'ancienne loi il en exigeait la dîme ; aujourd'hui il se contente que nous le priions de les bénir. L'Église, toujours prévoyante et maternelle, redoutant que ses fils oublient l'Auteur de tout bien, a désigné dans l'année le jour destiné à supplier le Seigneur de centupler les fruits de la terre. Elle fait dérouler le long des chemins fleuris la procession des Rogations, et, la croix d'ar-

gent en tête du cortège, les laboureurs vont demander à Dieu d'éloigner la grêle et le vent de la moisson verdissante.

Une petite ville, notre voisine, fait mieux encore. Elle appelle sur chacune des récoltes dont elle fait la source de sa fortune, une bénédiction spéciale, et plusieurs fois dans l'année on convoque les laboureurs à la fête de la *Bénédition des semences*.

Ces jours-là, chaque fermier renferme dans un sac la graine destinée à être présentée à l'autel, il entend pieusement la messe, et l'*Ita Missa est* prononcé, il s'approche du chœur, et le prêtre bénit la graine. Le paysan mèlera plus tard le contenu du sac à la quantité nécessaire à l'ensemencement de ses champs, et, plein d'une pieuse confiance, il la jettera dans le sillon nouvellement creusé par la charrue.

Le 1^{er} mars on bénit à Saint-Jugan de la Gacilly les graines de lin et de chanvre ; le jour des Rogations le blé noir, et, pendant la première semaine de novembre, la semence des seigles.

Cette coutume chrétienne et touchante, pourquoi les laboureurs de la Grée ne l'adopteraient-ils pas ? qu'ils ne craignent point de trop rapprocher d'eux le Dieu qu'ils doivent rejoindre un jour !

LE GEAI BLEU.

Ne faites jamais prisonnier le geai au cri strident partant comme une flèche de son nid caché dans les branches du chêne, laissez-le déployer librement ses ailes rayées de noir et d'azur.

Et si vous allez à Guégon après la fête de la Saint-Pierre, pour louer à l'assemblée de jeunes gars et de petites pastoures, ne prenez jamais pour serviteur ou pour servante l'enfant cruel qui ne craint pas de ravir le petit oiseau au nid paternel.

On vous dira : " C'est l'usage ! à Guégon ; la foire aux geais est la plus belle de l'année, et le garçon qui s'est montré le plus habile dénichéur excite l'envie de ses camarades." On ne voit pas un enfant qui ne porte sur son poing un jeune geai dont la terreur ébouriffe les petites plumes, et qui cherche à rentrer dans son dos voûté son cou et sa tête à peine duvetés. Qui blesse l'oiseau peut blesser l'homme !

L'humanité est une vaste échelle : qui franchit un degré de cruauté peut les parcourir tous. L'enfant, méchant pour

l'insecte et l'oiseau, deviendra dur pour son chien et les moutons ; quand il tiendra l'aiguillon, il ensanglantera les flancs de son bœuf, et s'il monte sur un cheval, il lui déchirera la bouche avec le mors.

Il y a quelque temps, un gars monta sur un pommier et dénicha un jeune geai pendant que le père et la mère cherchaient leur nourriture. L'oiselet enfermé dans une cage, et la cage accrochée à la muraille, le voleur d'oiseau se réjouissait et disait : " J'apprendrai à parler à mon geai bleu de pommier, car ceux-là ont la langue plus déliée que les geais de chêne ! "

Le père et la mère, ne trouvant pas leur petit dans le nid, crient de regret, volant, cherchant, pleurant à leur manière d'oiseaux, maudissant le méchant qui a dérobé la couvée. A force d'aller, de venir, brisant leur voix, cassant leurs ailes, le père et la mère découvrirent la prison d'osier dans laquelle, farouche, debout sur une seule patte et refusant tout aliment, leur petit les regrettait comme ils le regrettaient.

Pauvres oiseaux ! C'était pitié de les voir essayer d'arracher les barreaux ; en le tentant ils brisaient leurs ongles et faisaient saigner leurs pattes roses ; le petit les secondait selon ses forces ! Hélas ! tout fut inutile ! quand l'homme bâtit une prison, que peut l'oiseau pour la détruire ?

Durant deux jours, l'espoir de délivrer le petit geai soutint le père et la mère. Quand ils comprirent l'inutilité de leurs tentatives, quand ils virent bien perdu celui qu'ils avaient couvé avec tant de patience et nourri avec tant d'amour, ils se dirent que mieux valait le voir mort que captif de ces bourreaux qui s'appellent des enfants ! Ils choisirent dans les buissons des graines vénéneuses, et empoisonnèrent le captif par excès de regret et de tendresse.

Ne faites jamais prisonnier le geai au cri strident, aux ailes rayées de noir et d'azur. C'est votre ami, laboureurs, et aussi votre aide ! Quand vous abattez sur le grand fossé ce chêne dont vous tirerez bon profit à la ville, et dont les racines vous chaufferont pendant l'hiver, qui replante les chênes en ayant soin d'enfoncer le gland du côté du midi, pour que l'arbre réchauffé pousse plus vite ? Aimez l'oiseau, protégez l'insecte ! admirez, en les défendant, les créatures

que Dieu vous donne pour votre plaisir et votre utilité, et si votre enfant torture un être doué de vie, reprenez-le vite, dans la crainte que la cruauté, grandissant dans son cœur, ne vienne à l'endurcir.

Volez librement dans les pommiers et les chênes, geais babilleurs et jaseurs ; traversez nos landes immenses et réjouissez notre vue ; les petits gars de Guégon ne vous feront plus captifs.

FLEUR DU PANIER.

CONSEILS.

—Remets la mouche de feu où tu l'as prise.

(Précepte indien.)

—Vous ne cuirez point un chevreau dans le lait de sa mère.

—Si en marchant sur un chemin vous trouvez sur un arbre ou à terre le nid d'un oiseau et la mère couchée sur ses œufs, vous ne retiendrez pas la mère avec ses petits ; mais, ayant pris les petits, vous laisserez aller la mère, afin que vous soyez heureux et que vous viviez longtemps.

(Livres saints.)

—Soyez miséricordieux à l'imitation des grues. Lorsqu'une bande de ces oiseaux se met en voyage pour une longue course, il y en a toujours un qui, s'élevant plus haut que les autres, dirige la troupe et l'excite des ailes et de la voix. Quand son cri devient rauque par excès de fatigue, un autre va prendre sa place d'observation ; enfin, si tous sont fatigués, ils s'entraident et se soutiennent mutuellement. Campées sur la terre, ces grues ne sont pas moins charitables les unes pour les autres ; elles se partagent les veilles de la nuit, et au moindre danger, celle qui est de garde pousse un cri d'alarme. Soyons donc miséricordieux comme les grues : plaçons-nous bien haut dans la vie ; soyons prévoyants pour nous et pour les autres ; montrons la route à ceux qui l'ignorent ; corrigeons les tièdes et les lâches ; succédons-nous alternativement dans le travail ; portons les faibles et les malades qui tombent sur le chemin ; employons les veilles à la prière, repassons dans notre esprit l'humilité, la pauvreté, les souffrances du Sauveur.

(Fioretti.)

— L'œuvre la plus méritoire est de bien labourer son champ.

(Lois du second Zoroastre.)

—Que l'homme soit laboureur ou guerrier.

(Lois de Rome.)

—Suis la profession de ton père.

(Lois égyptiennes.)

—Obéissez à vos parents, respectez les vieillards et vos souverains ; vivez dans l'union, et ne commettez point d'injustice.

(Cri des vieillards de nuit à Péking.)

VI

ÉPHÉMÈRE.

Le jeune ménage jouissait d'un calme apparent ; mais combien de sourdes douleurs, d'angoisses et de tristesse se cachaient sous cette tranquillité de la surface ! Certes la discorde ne séparait pas Zacharie de sa femme ; mais Tiphaine, qui haïssait sa bru, ne manquait jamais, dans les rares paroles qu'elle adressait à son fils, de lancer une observation malicieuse, de décocher une méchanceté. Toute âme humaine, même la meilleure, a ses faiblesses et connaît les heures de doute. L'aimable gaieté d'Angélus, sonnent plus affectée que réelle, devenait pour Tiphaine de l'indifférence ; l'accueil hospitalier fait à chacun entraînait de grosses dépenses... Elle élevait mal ses enfants et les gâtait outre mesure. D'abord Zacharie ne prêta nulle attention à ces insinuations perfides, mais la parole répétée finit par pénétrer dans l'esprit comme le coup de maillet enfoncé le coin dans l'arbre. Le pauvre maître d'école, bien qu'il connût assez les défauts de sa mère et se fût dit parfois qu'elle tenterait de semer la zizanie entre lui et sa femme, en vint à se demander s'il n'y avait pas quelque chose de fondé dans les remarques de Tiphaine : l'argent fondait comme la neige au soleil ! La table était toujours servie pour qui venait s'asseoir au foyer. Des réformes de ce côté devenaient indispensables si l'on voulait éviter la ruine. Zacharie ne se disait point que deux enfants et une vieille femme malade coûtent cher ; il oubliait que la rédaction de la *Gazette du village* lui prenait au moins deux heures

chaque matin, et que jadis il employait ce temps à des travaux de menuiserie rapportant quelques bénéfices. Certes, s'il avait offert à Angéhus de cesser de s'occuper de ce labeur intelligent dans lequel il puisait un calme salutaire et qui retrempeait son âme aux sources du bien, elle n'y eût jamais consenti. Tout ce qui concourait au bonheur de Zacharie lui était trop cher pour qu'au prix de toutes les privations elle ne le priât pas de continuer une œuvre que, comme lui, elle jugeait utile à tous. Seulement la ménagère savait ce que la *Gazette* coûtait à son ménage.

La pauvre Angéhus fut donc doublement sensible aux reproches, indirects d'abord, puis fortement accusés, de son mari. Cependant, elle ne rejeta point sur lui cette injustice; elle ne se trompa point sur la main qui lui portait ce coup cruel. Une autre se serait révoltée contre l'ingratitude de Tiphaine, car, selon sa promesse, Angéhus se montrait parfaite pour elle; mais la fille de Guéméné gardait en partage une de ces persévérantes douceurs qui sont la force de certains êtres. Elle se dit que cet orage intérieur passerait comme s'éloignent, après avoir fait rage, la pluie, le tonnerre et la foudre. Elle ne se montra ni moins sereine et moins affectueuse avec Zacharie, ni moins attentive avec Tiphaine.

Ces troubles intimes ne furent pas, hélas! la seule épreuve qui frappa le jeune ménage. Tiphaine, dont la santé était délabrée depuis de longues années, tomba sérieusement malade. Zacharie voulait appeler un médecin; elle s'y opposa, et, autant par l'habitude qu'elle avait d'entretenir des relations avec la Limace que pour attrister Angéhus et Zacharie en les obligeant à supporter cette horrible mégère, elle exigea que la Limace lui composât des onguents et lui fit bouillir des herbes. Mais il fallait cueillir les herbes fort loin à certaines heures nocturnes, dans de certaines conditions atmosphériques, et puis les onguents demandaient, pour être efficaces, le sang d'un jeune coq, de l'argent fondu, une cervelle de vipère et de la graisse de mort. On comprend la cherté de tels remèdes. La Limace abusait de la crédulité et de la méchanceté de Tiphaine. Les derniers écus de Zacharie s'en allèrent à payer les drogues et l'état de Tiphaine continua d'empirer.

Cette créature qui avait vécu dans une salle humide, mal vêtue, mal nourrie, fut bientôt prise de douleurs intolérables dans tous les membres; puis ses facultés s'oblitèrent lentement, et l'idiotie non pas absolue, mais intermittente, dévasta son faible cerveau. Elle eut au lieu de langage des cris inarticulés, des plaintes, auxquels succédaient des éclats ressemblant à des accès de folie furieuse. Enfin une épouvantable crise, pendant laquelle on crut qu'elle allait mourir et dont la sauva le médecin par un secours énergique, lui rendit une part seulement de l'existence. Elle demeura presque complètement paralysée. Un côté de sa face et de son corps fut frappé d'impuissance et privé de mouvement d'une façon absolue. Tiphaine fut une moitié d'être vivant liée à un cadavre rigide.

Ce coup imprévu atterra Zacharie. Il s'abandonna pendant deux jours à une sorte de désespoir. Il n'embrassait plus ses enfants et n'adressait guère la parole à sa femme. Angéhus souffrait une cruelle passion au fond du cœur; mais elle resta digne d'elle-même. Zacharie le lui avait dit un jour dans une heure d'expansion, elle n'était pas seulement son amour et sa vie, elle était encore sa conscience et la conscience ne peut mentir! Angéhus, après le court repas de midi pendant lequel Zacharie, plus morne que jamais, avait continuellement regardé son assiette, prit tranquillement le bras de son mari et l'emmena presque malgré lui dans le courtil, où elle le fit asseoir sur le banc de pierre.

« L'épreuve est dure, dit-elle en lui prenant les mains : nous n'étions pas riches; nous sommes pauvres... Deux petits enfants et une valétudinaire sur les bras, lourde charge, mon cher Zacharie! Mais nous ne pouvons cependant mettre ta mère à l'hospice, son exil de cette maison crierait contre nous! et si nous la devons garder, pourquoi lui faire payer en quelque sorte l'hospitalité filiale? Tu t'es éloigné de moi dans les jours de souci; c'était l'heure de te rapprocher... Tu as couvé des rancunes dans ton cœur au lieu de me parler amicalement... Ai-je démerité en quelque chose? T'aimai-je moins? Cesses-tu de me chérir? Le serment fait à l'église n'est-il pas ratifié dans ton âme? et ton amour s'en est-il allé avec notre bonheur?

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque des familles, éditée par l'imprimerie Saint-Augustin, à Bruges et à Lille (Belgique). Abonnement à 12 volumes in-8 de 400 à 500 pages, imprimés avec luxe sur papier riche, encadrés de filets rouges \$9.00 pour 12 volumes.— Abonnement à 6 volumes \$5.00 pour les 6 volumes. Le paiement se fait en une fois, en souscrivant.

Voici les volumes qui paraîtront durant l'année 1883. Les numéros 1 à 4 sont parus.

1. BOSSUET. Discours sur l'histoire universelle. 1 vol.—2. La très plaisante et très joyeuse Histoire du Gentil Seigneur de Bayart, par le Loyal Serviteur. 1 vol.—3 et 4. Vie de saint François Xavier, par Bouhours. 2 vol.—5. J. DeMAISTRE. Du Pape. 1 vol.—6. Histoire de saint Louis, par le Sire de Joinville. 1 vol.—7, 8 et 9. Vie de Pie IX, par S. Rolland. 3 vol.—10. LES FABULISTES, choix de fables en vers français. 1 vol.—11. L'Éloquence académique, choix de discours de réception à l'Académie française. 1 vol.—12. LA BRUYÈRE. Les Caractères. 1 vol.

Réunir en un petit nombre de volumes les chefs-d'œuvre de la littérature française trop souvent mêlés sous prétexte d'éditions complètes, à des œuvres moins parfaites, et parmi les chefs-d'œuvre ne prendre que ce qui peut être lu par tout le monde, telle est l'idée qui a présidée à la création de la BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES.

Deux volumes seront consacrés aux Poètes dramatiques, deux aux Poètes lyriques, un aux Satiriques, un aux Fabulistes. Ce dernier volume est sous presse.

Les probateurs seront plus largement mis à contribution : Philosophes, Moralistes, Orateurs de la Chaire, de la Tribune, du Barreau, de l'Académie, etc. Les Caractères de la Bruyère paraîtront sous peu.

Une attrayante série Hagiographique dans laquelle a paru déjà la merveilleuse Vie de saint François Xavier du P. Bouhours, comprendra ce que la littérature religieuse compte de plus intéressant en ce genre.

La série HISTORIQUE s'ouvre par le Discours sur l'histoire universelle de Bossuet, déjà publié. Sous peu paraîtront une Histoire du pontificat de Pie IX par le chanoine Rolland, ouvrage dont Mgr Gay a fait beaucoup d'éloges et l'histoire de la persécution religieuse en Angleterre, par le chanoine Destombes, très spécialement recommandée par Mgr Dupanloup.

Deux volumes de la série des CHRONIQUES ET MÉMOIRES sont en vente : l'histoire de Bayart, par le Loyal Serviteur et l'histoire de saint Louis, de Joinville. Cette série publiée avec le plus grand soin, s'enrichira sous peu de deux autres ouvrages.

Enfin la série des LIVRES DE SCIENCE VULGARISÉE, composée surtout au point de vue apologetique établira cette vérité que la science et la foi qui ont un même auteur, ne peuvent être en con-

tradiction, et tout en restant à la portée des gens du monde, elle justifiera le mot de Bacon : Un demi-savoir éloigne de Dieu, beaucoup de science ramène à Dieu.

On s'abonne chez

J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14, rue St-Vincent, Montréal.

BEAUX VOLUMES AVEC RICHES ILLUSTRATIONS A UNE GRANDE RÉDUCTION DE PRIX :

LES PRIX DE CES VOLUMES SONT NETS ET SANS ESCOMPTE.

L'écho de Rome, organe de la défense de l'Eglise et du Saint-Siège, in-8, illustré. Année brochée, 1872-73 : \$2.00, réduit à \$1.00 le volume ; année reliée, 1872-73 : \$2.75, réduit à \$1.50 le volume.

Exposition universelle de Vienne, illustrée, in-folio. Broché : \$5.00, réduit à \$1.50 ; relié : \$6.00, réduit à \$2.00.

L'illustration, magniquement illustré, in-folio. Années brochées, 1869, 1870, 2 vol : \$9.00, réduit à \$3.00

Journal des dames et des demoiselles, guide complet de tous les travaux de dames et Littérature choisie avec illustrations, Modes, Lingerie, Travaux avec figures, grand in-40. Années brochées, 1864-65, 1865-66, 1869-70, 1870-71, 1871-72, 1872-1873 : \$2.50, réduit à \$1.00 le volume ; années 1873-74, 1874-75, 1878-79, 1879-80 : \$3.00, réduit à \$1.50 le volume, relié.

Journal pour tous. Magasin littéraire illustré, in-40 ; tomes 8e, 20e et 21e, pleine reliure toile : \$2.50, réduit à \$1.25 le volume.

Le magasin catholique, illustré ; recueil des familles, grand in-80. Année brochée, 1866 : \$2.00, réduit à \$1.00 le volume ; pleine reliure toile, 1869 : \$2.50, réduit à \$1.25 le volume.

Magasin pittoresque, in-40, illustré. Années brochées, 1869, 1872, 1875, 1880 : \$1.80, réduit à \$1.00 le volume ; pleine reliure toile, 1869, 1870, 1872, 1874, 1875 : \$2.25, réduit à \$1.25 le volume.

L'ouvrier, journal hebdomadaire illustré ; comprenant Biographies, Causeries, Histoire, Littérature, Romans et Nouvelles, Poésies, Sciences, Voya-

ges, etc. Années brochées, 1861-62, 1862-63, 1870-71, 1873-74, 1876-77, 1879-80 : \$1.50, réduit à \$1.00 par volume ; pleine reliure toile, 1867-68, 1868-69, 1869-70, 1872-73, 1879-80, 1880-81, 1881-82 : \$2.00, réduit à \$1.35 le volume.

Semaine des enfants. Magasin d'Images et de lectures amusantes et instructives, in-4, illustré. Volumes broché 9e, 10e, 11e, 13e, 14e, 15e, 23e, 24e, 25e, 26e, 27e : \$2.00, réduit à \$1.00 le volume ; pleine reliure toile, volumes : 9e, 10e, 14e, 27e, : \$2.50, réduit à \$1.25 le volume.

La semaine des familles, Revue universelle illustrée, in-4g. Années brochées, 1863-64, 1865-66, 1878-79, 1880-81 : \$2.00, réduit à \$1.25 ; pleine reliure toile, années 1864-65, 1875-76, 1876-77, 1877-78, 1878-79, 1879-80 : \$2.75, réduit à \$1.50.

Le tour du Monde, nouveau journal illustré des voyages, in-4o ; pleine reliure toile. Années, 1867, 1870, 1871, 1873, 1874, 1877, 1878, 1880 : \$7.00, réduit à \$5.00 par année.

L'univers illustré, in-folio. Années brochées, 1870, 1871, 1872, 1873 ; 2 volumes par an : \$5.00, réduit à \$3.00 les deux volumes.

Veillées des chaumières, Journal hebdomadaire, in-4o, illustré ; comprenant Histoire, Littérature, Romans, Nouvelles, Voyages, etc. Années brochées, 1877-78, 1878-79, 1880-81 : \$1.50, réduit à \$1.00 le volume.

En vente à la librairie

J. B. ROLLAND & FILS
12 et 14, rue Saint-Vincent, Montréal.

Dr A. A. FOUCHER

Chirurgien oculiste et auriste de l'Hôpital Notre-Dame.
Montréal.

BUREAU ET RÉSIDENCE : 82, RUE SAINT-DENIS
Consultation : De midi à trois heures.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

Un instituteur muni d'un diplôme d'école modèle, et pouvant enseigner le français et l'anglais, se chargerait de la direction d'une école, soit à la ville, soit à la campagne.
Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné.

J. C. MICHAUD, *Instituteur,*
Ste-Mélanie d'Aillebout.

SITUATION DEMANDÉE.

Une institutrice ayant une longue expérience dans l'enseignement, munie d'un diplôme d'école modèle de l'École Normal Laval, et possédant des certificats de première classe, sera disponible à la fin de la présente année scolaire.

Mlle ELISE SHELLING. *Institutrice,*
St-NORBERT D'ARTHABASKA.

PURE COMPOSITION D'ARDOISE

Pour fabriquer soi-même et à peu de frais les tableaux noirs pour écoles, etc.

Il faut se rappeler que la PURE COMPOSITION D'ARDOISE, manufacturée par C. MONGEON & Cie, de Montréal, par sa nature même, dépose au fond des vases qui la contiennent ; aussi est-il absolument indispensable pour obtenir une surface réussie, d'agiter avec soin le liquide afin que le pinceau doux dont vous vous servez soit imprégné de la partie solide ; vous appliquez alors la *Pure Composition d'Ardoise* sur la planche, le mur ou le tableau que vous voulez noircir.

Ne versez pas une portion du liquide avant qu'il soit bien mêlé, et conservez-le dans le même état pendant toute l'opération. Si c'est une planchette ou un tableau que vous voulez couvrir, vous donnez d'abord deux couches, puis une troisième couche très légère, cela donne au travail un fini agréable.

Si vous opérez sur un mur, trois couches sont nécessaires à cause de la pénétration. Après chaque application, ussez légèrement avec du papier sablé, mais non pas après la dernière couche.

On peut aussi employer la *Pure Composition d'Ardoise* pour couvrir les murs d'écoles, les tableaux de bois, le papier, le plâtre, la tôle, le ferblanc, etc.

Une chopine, en donnant une couche, peut couvrir 75 pieds. Prix \$1.00,

Une pinte, en donnant une couche, peut couvrir 150 pieds. Prix \$2.00.

Un demi-gallon, en donnant une couche, peut couvrir 300 pieds. Prix \$4.00.

Tableau ardoisé avec la *Pure Composition d'Ardoise*, sur toile, un côté et monté sur rouleau, de 36 x 36 pouces à \$1.50 chacun.

Le même, ardoisé des deux côtés, dont l'un réglé pour la musique, \$2.25.

Brosses pour tableaux noirs, \$2.00 la douzaine.

Craie pour tableaux noirs, ronde, en boîte de 100 à 20c. carrée, en boîte de 144 à 30c.

Dépôt à la Librairie

J. B. ROLLAND & FILS.
Nos 12 et 14, rue Saint-Vincent, Montréal.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la Province de Québec.

PARAISANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

J. B. ROLLAND & FILS.
Libraires-Éditeurs.

Nos 12 et 14, rue St Vincent, Montréal.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

N. B.—Les annonces pour "demande d'instituteurs" et "situations demandées," seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal ; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centimes la ligne pour chaque insertion.